

308324

JULES GROS

# VOYAGE

HUMORISTIQUE

A TRAVERS LE PAYS DE MAICHE

BESANÇON

IMPRIMERIE ORDINAIRE RUE

Grande-Rue, 6.

1873.





# VOYAGE

HUMORISTIQUE

**A travers le pays de Maïche.**



308324

JULES GROS

---

# VOYAGE

HUMORISTIQUE

A TRAVERS LE PAYS DE MAICHE

---

BESANÇON

A. 38, 562  
IMPRIMERIE ORDINAIRE FILS

Grande-Rue, 6.

---

1873.





# VOYAGE

HUMORISTIQUE

## A TRAVERS LE PAYS DE MAICHE.



### I

On m'avait tant vanté la montagne, ses coutumes et ses salaisons, que je partis un jour d'août pour goûter ses habitants et étudier ses saucisses. L'année précédente, en franchissant les premiers sapins, j'avais eu à Belleherbe un avant-goût de ses mœurs. Je gagnais alors la Suisse à pied et sac au dos. C'était vraiment la fantaisie d'un autre âge ! Depuis qu'en Europe chacun est plus ou moins attaché d'ambassade, par le commerce ou les ministères, le touriste est une pièce curieuse. Les physiologistes de table d'hôte le piqueraient volontiers à leurs chapeaux, en attendant le camphre des collections, section des phénomènes. J'ai, je l'avoue, la simpli-

cité de m'en émouvoir ; il est toujours vexant de se voir traiter comme un fossile. On m'aurait étonné pourtant si l'on m'eût dit qu'un jour, aussi féodal que M. de Vaulchier et moins silencieux, j'aborderais ma tribune naturelle pour regretter le passé. Encore notre député, lui, s'est-il offert au choix de ses concitoyens comme ancien élève de l'Ecole polytechnique, parce que toujours par un coin on doit appartenir à la société moderne, et qu'il n'est pas prudent, d'ailleurs, de laisser voir à l'électeur qu'on le croit de la période paléomastaoïdienne. Moi, je n'ai point d'excuse analogue et cependant je regrette le temps où l'on voyageait à pied. Pour 6 fr. 75, M. Joanne nous épargne aujourd'hui la fatigue des impressions personnelles. Ah ! mes amis, c'est que les dieux s'en vont !... Tais-toi, ma muse, car tu empièterais sur les attributions du prédicateur Besson. (Louis-Jérémie-Josse.)

Pour n'être pas Ecossois, nos montagnards pourtant, sont réputés hospitaliers. Belleherbe d'ailleurs est comme Mafche, un village où les auberges foisonnent à raison des foires nombreuses qui s'y tiennent. Je me croyais donc



assuré d'un gîte, malgré l'heure tardive, mais il fallut en rabattre. Je fus bel et bien éconduit dans trois auberges différentes. Le seul aspect de la blouse, du sac et du bâton produisait un refroidissement sensible. Pour être vrai, je dois dire qu'à la quatrième présentation, l'hôtesse promena son luminaire autour de ma personne d'une façon si peu engageante que je tournai les talons sans attendre sa réponse.

Il était naturel que cette réception me jetât dans une mélancolie profonde. Voyageant pour les mœurs, je trouvais celles-ci bizarres pour le moins. Il me souvenait d'avoir lu dans ma jeunesse *l'Auberge de Terracine ou les Brigands des marais Pontins* ; je me représentais qu'à cette époque heureuse les voyageurs avaient la chance d'être détroussés dans les auberges ; et je me demandais ce que notre siècle prétend faire de la couleur locale. Aujourd'hui, me disais-je, c'est l'auberge qui craint le voyageur. J'aurais sans doute passé tristement la nuit à chercher les causes de cet effet, si un naturel du pays n'eût étendu sur moi sa protection. Grâce à lui, j'obtins la faveur d'un deuxième lit dans une chambre d'auberge, où ron-

flait déjà un maçon de passage. Moins méfiant que tous ces hôteliers, ce brave homme ne craignit pas un instant que je m'emparasse nuitamment de sa truelle. Il est vrai qu'il ne me vit guère, car il n'avait pas encore achevé son premier ronflement, lorsque je pris brusquement congé aux premières lueurs du jour, ayant eu le malheur de déranger une famille d'insectes qui paraissait avoir joui sans conteste jusque-là, de mon numéro deux de faveur. Lorsque je quittai ce village inhospitalier. Il me vint à l'idée de secouer contre lui la poussière de mes imperméables ; mais le soleil montait majestueusement derrière les monts Miroirs. Sa douce influence massait peu à peu les brumes de la nuit aux flancs des collines. La rosée étincelait à mes pieds et l'alquette gazouillait sur ma tête ; bref, mes idées prirent bientôt une autre tournure. Je réfléchis qu'après tout c'était là une aventure et je la notai sur mon calepin.

Puisque je viens de médire des aubergistes de Belleherbe, je dois par contre, et à l'honneur des montagnes, présenter au lecteur les époux Cupillard sous le toit desquels j'ai dormi. Quand notre

automédon nous eut déposé en face de ses lares, la communauté des Cupillard, mari et femme, nous attendait en bon ordre sur la *levée de grange*. On dit que les relations ultérieures dépendent souvent d'une première impression ; majestueusement dans cet espoir, je m'avançai au devant de mon hôte. Malheureusement, mes jambes s'embrouillèrent dans une tringle de fer ayant mission de maintenir le côté gauche de la petite barrière de bois, dans les jours sans solennité, et avant que j'aie pu me rendre compte de l'obstacle, mon séant se trouva en contact subit avec le sol du propriétaire. Ma première pensée fut de m'enquérir si ce choc indiscret m'avait fait perdre quelque chose de la dignité naturelle à mon individu ; mais il me parut que l'excellent M. Cupillard était partagé entre les égards qu'il devait à un avocat dans ma position et le désir de savoir si cette première impression aurait effet sur la durée de ma villégiature. Ainsi rassuré, je fus sur pied en un clin d'œil, et me drapant de manière à dissimuler adroitement quelques frictions muettes, je franchis d'un pas cambré le seuil de Joseph Cupillard.

Nous n'eûmes pas de peine à faire en-

tendre à ces braves gens que nous avions plus besoin de repos que de nourriture. Mon sommeil fut agité; vers le matin, je fis des rêves incohérents; mon cerveau était comme une chambre obscure dans laquelle les images se fixaient sans suite et sans motif. Pourtant je n'avais pas perdu le sens de l'observation, et je lisais comme dans un livre, les plus secrètes pensées des personnages nés de cette hallucination. C'est ainsi que je voyais poindre l'irritation sous l'attitude dévotement recueillie du vieux général écoutant l'homélie d'un jeune vicaire qui enseignait les moyens de se concilier l'estime des honnêtes gens et de gagner le paradis qui en est la conséquence nécessaire. Le vieux soudard avait la figure couperosée; si les donneurs d'eau bénite avaient eu à faire son oraison funèbre, ils auraient trouvé par métaphore que « son visage » s'illuminant aux jours de paix d'une » foi ardente, portait l'inévitable et glorieuse trace de la fatigue des camps; » mais moi qui lisais dans son passé, je savais que si ce brave avait donné quelques coups de sabre, il avait en revanche, lutiné pas mal de bourguignonnes.

Quant au présent, le général se char-

geait de le formuler dans un monologue intérieur entrecoupé de pieuses interjections parlées : « On serrerait le nez » à ce crapaud qu'il en sortirait du lait ; » et ça veut nous apprendre à vivre ! » *Kyrie eleison !* La peste soit du cadre » de réserve et des républiques provisoires ! *Mea culpa !* On ne peut jamais » donner assez de gages à ces bougres » de moines ! *Ora pro nobis !* »

De son côté et dans la ferveur de son nouvel apostolat, le vicaire croyait fermement que les honnêtes gens sont ceux qui s'humilient bien bas devant l'Eglise, après avoir envoyé les *scélérats* de républicains pourrir à Cayenne et à Lambessa ; seulement il se gardait de le proclamer, sentant déjà par instinct de lévite, que cette proposition pourrait donner lieu à des allusions fâcheuses.

Le recueillement dévotieux du général contrastait avec l'attitude frondeuse du groupe militaire qui l'entourait. Un colonel du génie entre autres, donnait des signes d'improbation visible. Il paraissait d'ailleurs moins outré du respect accordé au culte, que du jésuitisme de son supérieur. Un instant le général surprit un haussement d'épaules trop significatif. Toutes les bourguignonnes

passées remontèrent aussitôt au visage du soldat qui, d'un geste sec, enjoignit au colonel de grimper sur sa chaise et de s'y tenir dans la position de l'écolier aux arrêts, la main sur les coutures du pantalon. — Vous me direz que tout ceci est absurde ; mais c'est évident, puisque c'est un rêve. — Rompu à la discipline, le colonel obéit aussitôt. Il tournait le dos au général et je vis ses lèvres s'agiter convulsivement. Dans sa pensée, il adressait à l'entourage des observations qui ne devaient pas arriver jusqu'aux oreilles de son supérieur ; et cependant en réalité sa voix dépassait en volume la puissance humaine ; on eût dit le mugissement d'un taureau ; à peine pouvais-je saisir quelques propos articulés : « Beuh ! euh ! euh !... Turc !..... Polisson !..... Beuh ! euh ! » Je tremblais que ce langage grossier ne parvint jusqu'au général. « *Rap nobis !* » vociférait ce dernier : « Beuh ! » répondait l'autre. Enfin je m'éveillai dans un bain de sueur.

Quel absurde cauchemar ! me disais-je ; et pendant que je frottai mes yeux encore tout gonflés d'un sommeil si laborieux, j'entendis tout à coup les mêmes mugissements mêlés de cris distincte-

ment articulés : « Beuh ! euh ! Turc ! à bas sacré polisson ? » Je me précipitai à la fenêtre : C'était le taureau des Mougin qui de la pâture voisine appelait ses maîtres à la traite matinale du troupeau. Le chien Turc répondait au ruminant par des aboiements joyeux, et comme il a coutume dans sa joie de mordiller les culottes des passants, son maître le rappelait à l'ordre par des épithètes à sa portée.

Je regagnai mon lit en grelottant. J'étais indigné d'avoir même en rêve accepté de pareilles absurdités. « Imbécile me disais-je à moi-même, « peut-il donc exister des généraux jésuites et des vicaires naïfs ? » Mais je repoussai cette pensée comme n'étant pas suffisamment humaine. Puis comme il pleuvait, je commençai de l'œil un voyage d'exploration autour de ma chambre ; mais j'aurai fait aussitôt de décrire l'appartement entier.

Il se composait de trois pièces prenant jour au midi dans la direction des Alpes. Vrai, il n'est rien que j'adore comme la vue des glaciers, et j'en aurais eu certainement le sublime spectacle, si à cent mètres de l'immeuble Cupillard, la maison des Mougin, et derrière elle à

son défaut, trois chaînes parallèles du Jura, séparées entre elles par des vallées profondes, n'eussent fait obstacle à ma libre vue. Au total deux chambres à coucher et une pièce commune qui nous servait de salle à manger. La cuisine était au rez-de-chaussée. C'était ma foi très confortable; chaque pièce était pourvue de son ouverture spéciale pour la lumière, et devant chaque fenêtre un établi d'horloger pour le cas où nous aurions voulu réparer nos montres les jours de pluie. A la vérité c'était trop d'un établi, car nous n'en possédions que deux; je ne compte pas celle de sucre d'orge que ma fille devait à la munificence de l'adjoint dont elle avait fait la conquête au débotté. L'ameublement est en bois dur de la montagne où le frêne abonde. Chaque pièce est sciée en plein cœur de bois, sans placage, et pour tout ornement, on passe une couche de vernis. Comme c'est simplement charmant, nos ébénistes des villes préfèrent s'approvisionner aux Antilles. La couchette est des plus simples, une paillasse, un matelas de *pousse* d'avoine dans laquelle on s'incruste comme dans le sable chaud de la rive après le bain. Le linge est représenté par un drap



unique qui sépare le corps du matelas ; pour le surplus on se couvre d'un édre-don dont le fourreau s'enlève aux jours de lavage. Assurément si les saisons furent créées pour la santé de l'homme, le procédé doit être hygiénique ; il permet de geler en hiver, et sert d'étuve en été. Moi que sous prétexte de cidre, la Normandie abreuvait impunément de vinaigre de pommes, je me gardais encore de protester, par amour de la couleur locale ; mais la bonne dame Cupillard gratifiait chaque lit d'un drap supplémentaire, dans la pensée probable que ces citadins s'éloignent de la nature à mesure qu'ils se civilisent. Nous possédions aussi une commode, mais nous n'avions que l'usufruit d'un seul tiroir, le surplus étant affecté aux frustes de Cupillards collatéraux absents. Une quantité respectable de ciels de lit, gisait sans emploi dans un coin, sans préjudice de ceux qui décoraient nos couchettes. Enfin, pour terminer cette description, la toilette se faisait dans un de ces plats à barbe où l'artiste ménage un trou pour le menton, et les murs y compris le plafond étaient de sapin brut, ce qui est à la fois propre et original.

Cette inspection terminée, j'allais passer une culotte, quand j'aperçus une série de gravures qui m'avaient échappées jusqu'alors, parce que le décorateur avait eu la sagacité de les suspendre à la corniche, plus proche du plafond que de l'œil de l'amateur. Ceux qui connaissent le pays des rêves savent qu'il n'est pas besoin de culottes pour voyager aisément dans ce monde idéal. Or, les beaux-arts ont le privilège de m'y transporter sans transition. Vous ne serez donc pas étonnés si je vous apprends que, quelques minutes écoulées, je me trouvais juché sur un échafaudage de tabourets :

..... *Dans le simple appareil  
D'un avocat qu'on vient d'arracher au sommeil.*

Cette galerie n'offrait rien de particulier ; la *Pêche miraculeuse* de Raphaël, y faisait pendant à la *Chronologie de l'histoire depuis la création du monde jusqu'à la consommation des siècles (?)*. Chacun connaît l'œuvre du grand maître d'Urbain ; sans parler du Christ, deux barques exigües portent cinq bons apôtres, car chacun d'eux est à lui seul plus volumineux que les frères esquifs qui les supportent tous. Trois grues

au premier plan se demandent évidemment comment un si grand peintre a pu commettre une semblable hérésie scientifique. Elles semblent se dire entre elles : « Le miracle n'est pas toujours ce qu'un vain peuple pense. Ce qui nous étonne dans cette pêche, ce n'est pas le poisson, c'est l'équilibre. » Moi qui ne suis pas une grue, j'ai fait le même raisonnement à vue de la gravure. Quant au mérite de la reproduction, on peut dire que si la pensée fut pieuse, l'exécution est détestable. Je ne cite qu'un exemple : dans la seconde barque, un apôtre se baisse pour tirer le poisson hors du filet ; dans cette position, il tourne le dos au timonier, qui profite de l'occasion pour lui fourrer la barre du gouvernail dans la croupe. Il est clair qu'il y là un contre-sens du graveur, car rien n'est moins en situation ; ces choses-là ne se font pas entre apôtres, quand on est animé du véritable esprit de l'Évangile. C'est, j'imagine, quelque effet d'optique dû à l'imperfection de la gravure ; du moins la peinture originale du Vatican ne m'a rien révélé de pareil. Il est vrai que lorsque je voulus y porter l'obole de mon admiration, un serviteur du serviteur des serviteurs de

Dieu m'en interdit l'entrée, et répondit gracieusement à mes instances dans un français plus indépendant de la syntaxe qu'empreint d'humilité chrétienne : Quand ze dis quelque zôse, ze n'aime » « pas qu'on se mettra en travers. » Et voilà pourquoi, manquant de terme de comparaison, je suis réduit aux conjectures.

Mais revenons à la *Chronologie de l'histoire*. Le premier âge du monde est figuré par Adam et Eve, après la pomme je suppose, car ils portent déjà la ceinture de figuier. Cette symbolique est peut-être contraire aux données de la science, mais l'avantage de la foi est justement de permettre de n'y point regarder de trop près. Le septième âge est marqué par la mort du Christ, et le huitième et dernier, par le jugement suprême. Comme il s'est écoulé tantôt dix-neuf siècles depuis que la cohue des publicains, des scribes, des pharisiens et autres cléricaux de l'époque, ont envoyé le noble révolutionnaire au gibet, j'imagine que la fin du monde est proche, et je me demande pourquoi l'Eglise tient tant à son temporel, si tous nous devons passer prochainement dans un monde meilleur, où ses indulgences lui

vaudront mieux assurément que les Romagnes.

Un troisième cadre renferme la nomenclature des *grâces obtenues par la puissante intercession de Marie en faveur de ceux qui l'invoquent avec confiance, par M. l'abbé Lalomia*. Comme il serait bien long d'énumérer toutes ces faveurs, je n'en citerai qu'une seule qui porte cette mention spéciale : » La vertu protégée, » Une jeune amazone passe au galop de son cheval, dans une épaisse forêt, sous laquelle des hommes à barbe sont étendus dans des postures variées. J'ai cherché vainement le sens précis de cette équitation mystique. Après mûre réflexion, je pense que M. l'abbé Lalomia veut insinuer aux jeunes filles bien nées, qu'il est prudent de rester à cheval sur les principes lorsqu'elles se promènent dans des bois où les hommes ont l'indécence de s'asseoir sur le ventre. Si cette fine allégorie constitue la véritable solution du problème, on pourrait demander à M. l'abbé Lalomia, ce qu'il conseillerait à des filles de prolétaires qui courraient les mêmes risques, et n'auraient pas comme les premières, la ressource de recourir à la haute école.

Je vis encore une madone portant le divin *bambino* à bras tendu sur un sol miraculeux, produisant la tulipe hollandaise au premier plan, le sapin du nord à gauche, et dans un lointain poétique les pyramides d'Égypte crénelées de palmiers.

J'en étais là de mes observations, quand il se fit un grand bruit dans la pièce voisine. Je craignis un instant d'être surpris sur mon piédestal. En me voyant dans ma nudité inégalement drapée, les nobles étrangers auraient pu croire que je m'étudiais à l'art de me dresser des statues. Heureusement le savoir vivre de mon visiteur me fit échapper à cette humiliation. Je l'entendis tousser d'abord, cracher ensuite, puis cogner discrètement à la porte. Durant ces préliminaires, j'avais eu le temps de regagner ma couchette. C'était l'ami auquel j'étais redevable de mon installation au sein des splendeurs artistiques de Cupillard-House. L'aimable homme venait me convier à dîner. Je vous laisse à croire si j'acceptai avec empressement une proposition qui favorisait ma secrète intention d'étudier les mœurs et la charcuterie du pays.

En montagne il y a deux manières de

regagner le domicile du voisin. On peut suivre les chemins lorsqu'ils existent ; c'est le cas le moins fréquent. Le plus souvent on prend à travers les héritages. Le sol se compose de prairies séparées entre elles par des murs de trois pieds, suffisants pour arrêter le bétail qui couche au pâturage. Les constructeurs ont eu la prévenance de disposer ça et là dans le mur, des moëllons qui, en dépassant l'alignement, aident à le franchir. Lorsqu'un sentier battu traverse la *pâturage*, le mur se compose au point d'intersection, de trois grosses pièces plantées en triangle, séparées entre elles par un espace suffisant pour qu'une cuisse même plantureuse, y trouve passage. On peut accomplir ainsi vingt fois par jour, le miracle qui consiste à passer à travers les murs comme une ombre légère, car l'œil ne perçoit à distance aucune solution de continuité. Lorsque la pierre manque, ou que les héritages se sont partagés, les clôtures se composent de branches de sapins plantées en X, et supportant des barres transversales faites des troncs qui les ont nourries. Dans ce cas le passage est réservé au moyen de barrières de bois assemblé.

Rien n'est plus cruieux plus élémentaire :

taire et plus difficile à expliquer cependant, que les procédés multiples servant à maintenir ces barrières fermées. Il va de soi que la serrurerie ne résisterait pas à l'intempérie des saisons. Les mécanismes de bois usités, remontent certainement à l'époque où, pour la première fois, l'homme éprouva le besoin de se clôre. Le procédé le plus commun consiste à planter simplement la barrière en dehors de tout aplomb, afin qu'elle tende sans cesse à revenir d'elle-même au point de départ. Ce système prévaut dans les *pâtures* qui sont tenues de la servitude de passage à voiture, et l'on dresse les chevaux à se livrer passage à eux-mêmes, en poussant la barrière du poitrail. Pour comprendre tout ceci, il est bon de savoir qu'un système de voirie desservant chaque habitation serait impossible à établir. La raison en est que la commune *montagnonne* se compose pour une part, de quelques maisons groupées autour du clocher, et pour le reste de maitairies plus ou moins écartées. Chacune de ces thébaïdes est installée au centre d'un vaste enclos qui est nécessaire au parcours de son bétail. S'il fallait relier toutes ces métairies entre elles par des



chemins classés, ne fût-ce qu'au point de vue municipal, le pays produirait plus de cantonniers que de fromages. Ce détail administratif explique pourquoi l'habitant facilite le passage du piéton sur son terrain ; c'est une sorte de droit réciproque par convention tacite. Une communauté de *montagnons* touche d'ailleurs par plus d'un point à l'association des économistes. Le dommage, il faut le reconnaître, est peu considérable ; car en dehors des fourrages sur pied qu'on respecte, les autres cultures sont nulles dans un pays où l'élève des *bêtes rouges* forme l'industrie principale.

Ce droit du voyageur est donc généralement reconnu ; il peut arriver toutefois que l'usufruitier se refuse à ratifier la tolérance du propriétaire. Lorsqu'en traversant une *pâturage*, vous verrez un individu se détacher du troupeau, baisser la tête en mugissant et gratter la terre du sabot, vous pouvez être certain que l'usufruitier est mécontent. C'est en effet le taureau de la compagnie qui s'efforce de vous exprimer le mépris qu'il professe pour ce que le poète a si élégamment nommé notre *os sublime*.

*Os homini sublime dedit,  
Cælumque intueri jussit.*

Dieu a donné à l'homme un visage (*os*) sublime en lui ordonnant de regarder le ciel,

Le mieux en ce cas est de désobéir un instant à la divinité en regardant derrière soi, pendant qu'on gagne promptement l'arbre le plus voisin. Il est remarquable que ce bétail incivil montre moins de répugnance pour le paysan qui le livre à la boucherie, que pour le philosophe qui lui veut du bien. J'aime cependant le bœuf pour lui-même ; s'il m'arrive d'avoir quelque relation nécessaire avec cet animal, je le comble de sollicitude et de petits oignons ; et personne en France n'ignore que le bœuf, les petits oignons et le philosophe s'accommoient d'un voisinage réciproque. Mais il est écrit que l'ingratitude de cet être organisé dépassera les calculs les plus hardis de la science morale.

## II

Au dîner de mon ami, la saucisse fumée brillait par son absence ; quant à la couleur locale et aux caractères, ils étaient remplacés par un fin *gras-double*

à la mode de Caen. J'appris en revanche de mon voisin le conseiller municipal, diverses particularités sur le pays qui me nourrissait. Le village n'a pas d'état civil bien défini ; on l'appelle indifféremment la *Chapelle*, *Blancheroche* ou *Fournet*. Naturellement l'administration a choisi la moins poétique de ces appellations. Nous dirons Blancheroche si vous voulez, pour ne pas écrire Fournet comme un simple préfet.

Ici j'éprouve le besoin d'ouvrir une parenthèse pour avancer qu'en général le fonctionnarisme n'est pas poète. Sauf exception bien entendu, la seule poésie qu'on lui connaisse se manifeste sur les trottoirs à partir de huit heures du soir. Il est temps, je crois de fermer ma parenthèse. A Blancheroche le fonctionnarisme est représenté surtout par l'honnête M. Cupillard, qui cumule la charge de garde champêtre avec sa qualité de propriétaire. Mais rassurez-vous, la vertu de M. Cupillard ne court aucun danger, parce que Blancheroche ne possède pas de trottoirs et n'en possèdera de longtemps, s'il plaît à Dieu et à la préfecture. Je sais ce que je dis puisque je tiens ces choses de mon voisin le conseiller municipal. Blancheroche n'est

qu'une section de commune dont le centre administratif est à *Charquemont*, distant de six kilomètres. Les habitants se plaignent de cet état de choses; ils prétendent qu'il est dur par les neiges, de faire douze milles, pour le plus petit acte de la vie municipale. Ils insinuent que Charquemont se vote sur le fonds commun, des alignements dispendieux auxquels ils contribuent sans compensation; ils reprochent à ce bourg de projeter un chemin vers la Suisse, qu'ils paieront en partie, et qui privera Blancheroche du transit international qui alimente son petit commerce. Finalement ils demandent à être érigés en commune indépendante, et ils allèguent que les propriétés de la section suffiraient aux dépenses municipales. Charquemont résiste en vertu de l'adage modifié « plus on est, moins on paye. » Notez que je répète ce qui se dit à Blancheroche, mais les motifs *des* Charquemont, je les ignore.

C'est une histoire curieuse que celle de ce chemin. *Les Fournet* — excusez je vous prie, nous sommes en matière administrative, — *les Fournet* disent *aux* Charquemont: « Au moins si vous faites un chemin qui nous ruine, ne

nous demandez pas d'y contribuer. M. de Mérode qui est le grand seigneur du pays, et son conseiller général, tient pour la route de la *Cendrée*, c'est-à-dire pour *les* Charquemont. J'ai demandé les motifs de cette préférence ; on *m'a* répondu que M. de Mérode était mécontent *des* Fournet, qui se seraient prononcés contre lui, dans sa dernière brigade. Cette raison ne me satisfait guère ; outre que le noble seigneur est trop bon catholique pour garder rancune à un prochain qui est électeur, Charquemont est au cœur de la Montagne, un climat froid et républicain où M. de Mérode récoltera toujours plus de nêfles que de lauriers. Le chemin qu'il s'agit de rectifier est la route de *Maïche* à la ville suisse de *Chaux-de-Fonds*. Elle se compose de deux tronçons inégaux, l'un français, l'autre helvète, et aboutissant au Doubs que l'on traverse en bateau. Certains passages sont presque impraticables aux voitures à raison de la pente. Les bouchers Suisses viennent aux foires à cheval, et les gamins du village font métier de leur conduire les veaux qu'ils ne peuvent ramener en voiture. Pour comble, on ne peut passer l'eau directement d'un bord à l'autre ;

il faut longer la rive Suisse, escarpée l'espace de trois cents mètres, par une profondeur moyenne de cinquante pieds. La poste elle-même renonce à employer ce chemin, qui par une évidente contradiction semble être celui du ciel, sans être fait pourtant pour des chrétiens. Quand on jette une lettre à la boîte de Blancheroche pour Chaux-de-Fonds, elle commence par tourner le dos à sa destination. Un piéton la dépose ensuite au bureau de Maïche distant de onze kilomètres. Le courrier de Maïche à *Seignelegier*, la remet à la frontière, d'où elle arrive à Chaux-de-Fonds par les postes suisses. Total dix lieues en trois relais de piétons et de voitures, pour atteindre une ville qui est à trois heures de marche par les gorges du Doubs, et à vingt minutes à vol d'oiseau.

Remarquez qu'il ne s'agit pas seulement des relations de Blancheroche avec la Suisse. Ce chemin est la route strictement directe de *Montbéliard* à la Chaux-de-Fonds. Cette dernière ville a 20,000 habitants ; son industrie rayonne dans toutes les montagnes voisines, et dans cette partie du Doubs on trouverait difficilement cent indigènes ne cumulant pas l'élevage du bétail avec la

fabrication des échappements et des roues de cylindre. Pour gagner leur centre industriel, ces braves gens n'ont donc que la route dont je parle ou des sentiers de contrebande. Ils peuvent, il est vrai, atteindre la Chaux-de-Fonds par Goumois et Morteau, où il existe des ponts ; mais à ce compte ils pourraient passer aussi par Trieste et la mer Adriatique.

Le pays n'a pas attendu à ce jour pour s'émouvoir de ce défaut de communications. Les Suisses se déclarent prêts à la dépense qui leur incombe ; mais en France on ne peut se mettre d'accord sur le tracé. *Le Russey*, dit-on, voudrait que le chemin empruntât son territoire ; Blancheroche demande à n'être pas dépossédé, et *les Charquemont* tiennent pour un projet qui ferait de leur village la première halte française. Depuis des années que cela dure, il ne s'est pas encore rencontré un préfet pour trancher ou faire trancher la question au nom de l'intérêt public qui souffre de ces compétitions. Il est vrai que nos administrateurs blanchissent en général sous le coup des plus graves soucis. Depuis la République Provisoire, j'ai connu un préfet légitimiste qui dans

une procession de Fête-Dieu s'étudiait à faire dominer à l'œil le blanc de son écharpe tricolore. Quand nos administrateurs sont ainsi plongés dans les préoccupations constitutionnelles jusqu'à la sous-ventrière inclusivement, on serait mal venu à les presser d'un intérêt aussi mesquin que la voirie internationale.

En attendant d'être érigés en commune avec voies praticables, on peut dire que les habitants de Blancheroche sont tenus de vivre sur leur propre fonds. Cette nécessité de se suffire n'est pas toujours praticable pour l'étranger. Je ne parle pas ici des besoins de l'âme; sauf l'honnête M. Cupillard qui reçoit chaque dimanche un journal d'ailleurs point révolutionnaire, les autres indigènes s'en fient au curé sur ce point. Quant à l'entretien du corps, il se compose exclusivement de viandes salées et de laitages. Ce dernier aliment paraît avoir mission de corriger ce que l'intestin pourrait trouver d'impertinent à l'usage successif du premier; mais pour l'étranger qui les hait également, il est fastidieux d'être de cette façon, mieux qu'un cavalier indécis, toujours entre deux selles. Les légumes sont rares comme les mi-



racles avant la république Provisoire. Pourtant chaque maison est flanquée du carré de choux obligatoire ; on y cultive aussi la pomme de terre, mais comme il n'existe pas de débouchés, chacun plante ce qui lui est strictement nécessaire, et l'étranger n'en obtient que par faveur et à dose homéopathique. La viande salée elle-même n'est pas à tout venant ; comme pour le légume, chacun fait sa provision ; aussi la cuisinière n'aurait-elle pu sans protection se procurer un jambon ; mais pour or ni pour argent, elle ne put obtenir une saucisse ; jugez de mon désespoir, moi qui étais venu en montagne pour y réunir les éléments d'une haute étude philosophique sur les charcuteries comparées.

L'idée de philosophie appliquée à la charcuterie paraîtra prétentieuse aux esprits mal faits, mais je demande à ouvrir ici une seconde parenthèse pour justifier mon dire par des considérations spéciales tirées de l'ordre social actuel. En montagne où l'usage de la viande salée est général, les familles aristocratiques salent un bœuf, le bourgeois sale une vache, et le petit propriétaire sale un cochon. Quant au prolétaire, il ne sale rien, il est salé comme d'usage. Je

peux donc répéter avec assurance ce proverbe accommodé au goût du crû et surpris dans une bouche qui n'en soupçonnait pas toute la portée : « Dis-moi ce que tu sales, je te dirai qui tu es. » Donc aussi j'avais raison de prétendre appliquer les facultés de ma philosophie à l'observation de cette charcuterie sociale. Q. E. D. *Quod erat demonstrandum*. Je ferme ma seconde parenthèse.

### III

On me dira peut-être : « Que ne faisiez-vous usage de viande fraîche ? » Cette objection rappelle assez le propos de ce rejeton royal conseillant la brioche au peuple qui manquait de pain. A Blancheroche, il n'y a de viande fraîche que sur pied ; il faudrait donc la cueillir au pâturage, et ce sera toujours une entreprise délicate de s'annexer un beefsteak qui a des cornes. Il existe toutefois, là comme ailleurs, des estomacs progressistes, et chaque samedi Aimé Jeancelerc s'en va au Russey quêrir à ces novateurs une fine *pointe de culotte*. Pour être des élus, il convient de se faire inscrire ; il est prudent aussi de se munir pour la semaine ; de cette façon, on peut encore dire le huitième

jour que la viande est fraîche, mais son odeur est moins douce que la brise qui court à la cime des grands chênes.

Hâtons-nous de dire que l'égoïsme est étranger à cette sauvagerie de mœurs. Il suffit d'un trait-d'union quelconque avec une famille du pays, pour être accueilli comme un frère. Vous n'entrez pas dans une maison que la table ne se couvre aussitôt de miel, de fruits ou de gâteaux, suivant les cas. J'ai dit que la commune de la haute montagne touchait par plus d'un point à l'association des économistes ; c'est le moment de le prouver, puisque je traite des mœurs. On y fait rarement appel à la main-d'œuvre du mercenaire ; presque tous les travaux s'accomplissent par échange de service. J'ai vu faucher par corvée volontaire la prairie de tel individu empêché. Lorsque Just Bouhéliier a besoin d'un charroi pour son commerce de vins, il prend sans autre formalité, le cheval de Jules Mougín dans la *pâtur*e voisine. L'exemple que je rapporte tendrait à faire croire que l'échange de services se pratique exclusivement entre individus de la même caste, de riche à riche, ou de pauvre à pauvre. Les Bouhéliier sont en effet l'aristocratie du

pays, comme les Mougins en forment la riche bourgeoisie. Or, les intérêts de ces deux classes ont pu différer à une époque ; ils sont les mêmes aujourd'hui. Toutes deux luttent en effet contre l'homme nouveau, pour le privilège. Si l'échange se pratique indifféremment de riche à pauvre, c'est peut-être qu'à Blancheroche la scène est trop étroite pour l'égoïsme de caste. Il faut le théâtre immense des villes pour que l'œil puisse voir s'incarner en des sujets divers la triple hyprocrisie bourgeoise, nobiliaire et sacerdotale.

Bref, mes savantes observations me permettent d'affirmer aujourd'hui que le montagnard possède au moins en germe, toutes les vertus et tous les vices qui affectent l'humanité. On trouvera peut-être qu'il n'était pas nécessaire d'affronter tant de variations barométriques pour faire une découverte certaine à toutes altitudes ; mais les circonstances dans lesquelles ce critérium me fut inoculé sont loin d'être indifférentes. De même en effet que sans le courage de Livingstone l'Europe chercherait encore les sources du Nil, de même aussi, sans mon voyage d'exploration, les clients connaîtraient peut-être

Just Bouhéliier, le marchand de vins, mais ils ignoreraient certainement que, quoi qu'il fasse, son vin ne sera jamais aussi vieux que son blason.

La famille des Bouhéliier remonte en effet aux croisades, et sa noblesse à Charles-Quint. Au temps de la domination espagnole en Franche-Comté, Ferdinand et Alexandre Bouhéliier guerroyaient pour le compte de l'Espagne. Ils contribuèrent, dit-on, à la capture de François I<sup>er</sup> à la bataille de Pavie. En récompense de leurs services et par une charte en date de 1533, Charles-Quint leur accorda le droit de porter *l'oiseau gentil sur le poing*. Il leur conféra également des lettres de noblesse accompagnées de faveurs plus solides, telles que l'exemption des servitudes et prestations personnelles, le droit de battre monnaie et celui d'extraire le métal d'or et d'argent au territoire de Charquemont, lieu dit à *la Cendrée*, l'endroit précis où M. de Mérode prétend faire passer la future route de Suisse. Ces gisements étant abandonnés de nos jours, j'imagine que le projet n'a pas pour but de faire opérer au compte des communes des fouilles jugées onéreuses par les anciens concessionnaires.

La guerre de *Suèdes*, pour employer l'expression de *Girardot de Noseroy* le chroniqueur, nous révèle également la gloire d'un autre Bouhélier. Cette fois, la scène se passe à Blancheroche même. Un colonel suédois prenait ses quartiers d'hiver *aux Bois*, sur le territoire suisse. Sa femme eut la fantaisie de faire un voyage d'agrément dans notre pays; mais elle fut surprise par des jeunes gens de *Grand-Combe*, qui lui coupèrent les seins, le nez, les oreilles, lui crevèrent les yeux et lui tranchèrent la tête, à seule fin de prouver que la religion catholique est infiniment supérieure au protestantisme. Ajoutons que j'emprunte ces détails à un recueil bien pensant qui ne croit pas devoir énumérer tous les traitements qu'on fit subir à la pauvre hérétique; mais d'autres chroniqueurs, moins pieux, ont été moins pudibonds; de sorte qu'aujourd'hui nous possédons une nomenclature exacte des gentilles-ses de l'armée de Sa Majesté Très Catholique. Cette galanterie donc, car c'en était une, cette galanterie collective eut le privilège d'exciter la fureur de Bernard de Saxe-Weimar qui commandait les troupes suédoises. Ce dernier, d'ailleurs, reprochait aux gens de

Marteau d'avoir empoisonné sa fille. J'ignore si ce prétendu crime était encore une aménité religieuse de ces époques de foi vive ; ce qui est certain, c'est que Weïmar lança sur Blancheroche cinq cents hommes qui passèrent le Doubs *aux Gaillots*. Mais Claude Bouhèlier avait eu le temps d'assembler les paysans qui engagèrent le combat à sa voix, malgré l'infériorité de leur armement. Repoussés une première fois, les Suédois revinrent à la charge, mais ils furent taillés en pièces, grâce au concours des gens des *Fontenelles* et de *Frambouhans* conduits par leurs curés. Les mécréants qui ne furent point occis se noyèrent au passage du Doubs. Avant le combat Bouhèlier avait harangué ses troupes en patois du pays :

« *Mautro ai l'ennemi quel ait ai fare ai des fraincs montagnons, ai des catholiques. Mautrozi que djmâ et ne pourrain impianta ici you infâme relidjon. Mais i vois que vozaites impatientes de vos baître aivo l'ennemi. I ne veu pai vozodire pu long. Seulemo, seuvni vo dains lou combat! se vo veni ai chailli, que vos defôtes lai relidjon, vos bins, vos fones, vos aufants, vos pères, vos mères et tout ce que vozai de pu tchie. Mes aimis aunaivain* »

On sait que si les académiciens écrivent souvent le patois, ils sont réputés ne point l'entendre; je traduis donc pour ces dignitaires :

« Montrons à l'ennemi qu'il a affaire  
» à des paysans, à des francs montagnons, à des catholiques; montrons-lui que jamais il ne pourra implanter ici son infâme religion. Mais je vois que vous êtes impatients de vous battre avec l'ennemi. Je ne veux pas vous en dire plus long. Seulement, souvenez-vous dans le combat, si vous venez à faiblir, que vous défendez la religion, vos biens, vos femmes, vos enfants, vos pères, vos mères et tout ce que vous avez de plus cher. Mes amis, en avant ! »

Ce speech, enfoui dans les modestes archives d'une famille, je le trouve à la fois naïf et habile, concis et énergique, entraînant et réfléchi; il me paraît curieux de le comparer à un autre ordre du jour fastueusement confié aux marbres de l'église de Maïche. Dans une chapelle latérale, on lit en effet l'inscription suivante :

« Priez pour l'âme de *Jacques-Arthur-Marc comte de Montalembert*, page du roi Charles X en 1829, nommé colonel



» du premier régiment de chasseurs  
» d'Afrique, après la bataille de Solfé-  
» rino en 1859, mort à l'hôpital mili-  
» taire de Lalla-Maghrenia, à la suite  
» d'une campagne contre le Maroc le 4  
» novembre 1849, à 47 ans.

« Dernier ordre du jour à son régi-  
ment du 29 octobre 1859 :

« Mes braves chasseurs,

» Nous sommes tous éprouvés par  
» Dieu ; ayez confiance et priez qu'il  
» n'abandonne pas les chasseurs d'Afri-  
» que. Mettons notre confiance en lui,  
» et s'il y en a qui succombent, qu'ils  
» n'oublient pas qu'en mourant ils rem-  
» plissent une mission, qu'ils sont mar-  
» tyrs et qu'ils iront au ciel. Si votre  
» colonel doit être de ce nombre, n'ou-  
» bliez pas qu'il priera pour vous. En  
» attendant, bravons la mort, c'est no-  
» tre métier, et que le découragement  
» ne nous gagne pas. Dieu sait ce qu'il  
» fait pour ses enfants. »

» Le colonel de Montalembert. »

Malgré le respect qu'on peut éprou-  
ver pour la mémoire du soldat, on ne  
saurait s'empêcher de croire que l'ho-  
mélie du colonel méritait d'autant moins

d'être coulée en bronze, que l'idée d'éloquence s'associe en général au nom de Montalembert, Au surplus, c'est affaire de famille, mais les inscriptions appartiennent au voyageur ; or, les chasseurs d'Afrique ne sont pas de jeunes communiants ; d'autre part, prier Dieu qu'il *n'abandonne pas les chasseurs d'Afrique* a quelque chose d'héroï-comique. On se demande involontairement quels sont les droits de cette troupe légère à la faveur d'une protection spéciale. Est-ce parce que les alliés du colonel sont bien en cour de Rome ? Et si ce n'est point la raison véritable, pourquoi les chasseurs d'Afrique plutôt que le 17<sup>e</sup> dragon ou le 101<sup>e</sup> de ligne ? N'est-ce pas rapetisser Dieu qu'essayer sur lui de pareilles influences ? car j'imagine qu'à ses yeux la peau de chasseur d'Afrique vaut du Marocain et réciproquement. Je pense encore que cette idée que le colonel prierait pour eux, devait plaire à ses braves gens assurément, mais il me semble que pour des chasseurs d'Afrique retour de Solférino, la perspective du moindre bout de ruban eût mieux fait l'affaire. Aujourd'hui que la piété grandit avec les éventualités du provisoire, on goûterait mieux sans

doute les paroles du colonel, mais c'est que son sermon était alors un anachronisme, et je soutiens qu'à ce point de vue encore, il ne méritait pas les honneurs de l'épigraphe murale. Enfin, je doute qu'un jour de bataille on fassenait beaucoup d'enthousiasme, avec cette réflexion d'ailleurs très pieuse : « Mon » ami, il est probable que ces mal » blanchis vous casseront la tête; mais » rassurez-vous, ce ne peut être que » pour votre bien, car Dieu sait ce qu'il » fait pour les siens ! »

#### IV

Après le guerrier, le barde ! Un notaire courtisan des Muses crût devoir mettre en vers l'exploit de Claude Bouthélier :

*In djeu, cin so protestains  
Son venis va lou velaidge  
Tretu fremissains de raidge  
Afin da tuâ nos païsains.*

Un jour cinq cents paysans  
Sont venus vers le village  
Tous frémissants de rage  
Afin de tuer nos paysans.

*El étain tu bin armâs*  
*El avain de longs sabres*  
*Desmousquets des z'hallebardes*  
*Et des zaibits de soudâs.*

Ils étaient tous bien armés  
Ils avaient de longs sabres  
Desmousquets, des hallebardes  
Et des habits de soldats... etc.

Les Bouhêlier ne paraissent pas avoir continué la recherche des faveurs de Cour. Aussi l'un d'eux se vit-il bientôt contester jusqu'à sa noblesse, sous prétexte que son père avait exercé une charge de notaire à Dôle, afin d'établir sa nombreuse famille. L'autorité dût intervenir à plusieurs reprises, pour maintenir cette famille dans ses exemptions et privilèges. Il est probable que si ces braves gens eussent été des grendins dorés de salon, on leur eut épargné ces avanies. Les deux familles actuellement fixées à Blancheroche ne s'éloignent en rien de la simplicité rustique qui les entoure ; l'une fait le commerce des vins, l'autre s'adonne à la culture : elles ont naturellement le culte de l'ancien régime, mais la République pense que les regrets du passé sont légitimes jusqu'à la sédition exclusivement.

Est-il besoin de dire que plusieurs membres de cette famille sont entrés dans les ordres. Une des premières nouvelles que je dus à dame Zéline Cupillard, mon excellente propriétaire, fut l'avis de la présence à Blancheroche, d'un jeune Bouhéliier qui serait attaché au cabinet de *Monseigneur* en qualité de secrétaire ; je n'ai pas pu savoir si c'était pour la partie dogmatique, ou l'une des diverses branches commerciales. Cette haute position d'un compatriote paraît flatter beaucoup les naturels de Blancheroche, qui m'ont quelquefois poussé du coude le long des chemins, pour me montrer le secrétaire de *Monseigneur*. J'avoue que ce choix d'un aide-de-camp titré m'a étonné de la part de ce prélat roturier. A la façon péremptoire dont il mène ses lévites, j'avais cru comprendre que *Jacques-Marie-Adrien-Césaire Mathieu* prisait davantage la soumission que le talent ou la naissance. Je m'étais laissé dire qu'il se plaisait à exalter les humbles et à humilier les superbes.

*Parcere subjectis et debellare superbos.*

*Monseigneur* aurait-il changé d'avis pour prendre le goût des états-majors aristocratiques qui a pu fleurir les bou-

tonnières privées, mais qui a perdu l'armée? Le rusé diplomate qui a côtoyé successivement la Restauration, 1830, 1848, l'Empire et même le concile, sans jeter jamais sur l'écueil, le navire qui portait sa fortune, ce fin pilote aurait-il oublié que la meilleure manière d'asseoir un despotisme est de faire peser sur les inférieurs une implacable égalité? En voyant son secrétaire passer rapide sur un char-à-bancs bardé d'admirateurs, je songeais que la marine a toujours réussi à *Monseigneur*. On l'a vu successivement prendre un ris chez M. de Montmorency, larguer le grand foc sur le bord de Mgr de Quelen, virer au cabestan du Philippisme, faire escale à Rome pour y embarquer un chapeau de cardinal, mettre le cap sur une Commanderie de la Légion d'honneur en 1836, battre machine en arrière et hisser pavillon ultramontain à la première victoire éclatante des jésuites le 8 décembre 1864, et finalement louvoyer au concile. Bien qu'on ne voie pas clairement où peut conduire ce capricieux cabotage, chacun comprend cependant qu'il exige que le timonier serre le vent au plus près, et s'il faut tout dire, le port ne doit pas être très éloigné, car si der-

nièrement *Monseigneur* enrôlait des zouaves, c'est qu'il prévoyait le cas où il eût été agréable d'avoir sous la main un petit corps de débarquement. Mais revenons à l'aide de camp titré ; il serait étrange que dans ses fortunes diverses *Monseigneur* ne se fut point convaincu que le favoritisme, excellent pour parvenir, est détestable pour conserver. Remarquez que je n'ai rien contre le jeune secrétaire, et je suis prêt à admettre que sa promotion à la sacrée cuisine est le résultat de ses mérites bien plus que de sa naissance.

J'ai emprunté les détails historiques relatifs aux Bouhéliers, à une étude de M. Ulysse Robert natif de Blancheroche et élève distingué de l'école des Chartes. Sa mère, brave paysanne, pauvre autant qu'on peut l'être, m'affirmait dans son naïf orgueil tenir de M. l'abbé Bouhéliers, que son fils était l'homme ayant le plus d'esprit du département. Je suppose que le secrétaire de *Monseigneur* n'a pas acquis cette bonne opinion de M. Robert, parce que celui-ci a écrit une brochure élogieuse sur sa famille ; mais le propos m'a fait sourire, parce que la veille un natif de Saint-Hippolyte m'avait assuré que son com-

patriote Briot, était aussi l'homme ayant le plus d'esprit du département. J'imagine que ces messieurs riraient beaucoup s'ils se savaient ainsi proclamés génies à l'exclusion l'un de l'autre.

Cupillard-House est campé au sommet d'un promontoire dont la pointe escarpée menace le levant, et dont les contours aigus sont étroitement pressés par le Doubs, tantôt immobile, sombre et sans fond, tantôt blanc d'écume et mugissant dans des étranglements tels que l'ardente imagination de Gustave Doré n'en saurait rêver de pareils. Cette position faisait de notre résidence le centre d'une série de promenades très variées. Derrière nous s'élevait une colline dont l'ascension nous procurait la vue de quelques pitons neigeux de l'Oberland. De ce sommet on voit en effet le Jura s'abaisser gracieusement pour laisser entrevoir dans une rapide échancrure, les glaces alpestres flamboyantes des feux du couchant. Que de fois j'ai failli céder à cet aimant ; mais toujours l'intérêt de la science m'a retenu !

Je m'aperçois ici que le genre descriptif manque absolument à mon récit. Or, vous avez observé sans doute, que tous les bons ouvrages sont émaillés de des-



criptions. Comme je n'ai rien d'autre sous la main en ce moment, je vais décrire la façade de gala de l'immeuble Cupillard. Elle était au levant et se composait d'un mur immense percé d'une porte au rez-de-chaussée pour les piétons. La porte des voitures était au premier étage. En montagne on veut que les fourrages entrent au grenier de plein pied, et l'on y roule les voitures au moyen de chaussées qui compensent la différence des niveaux par une violente inclinaison. Joseph Cupillard étant bien plus fonctionnaire que cultivateur, les portes de la grange étaient souvent closes. J'en profitai pour établir un banc sur la levée qui me servait ainsi d'observatoire. Après déjeuner, j'y commençais une sieste, les pieds au soleil et la tête douillettement posée à l'ombre de l'auvent, sur une bûche de sapin réservée aux préparations du combustible journalier. Je me consolais ainsi de la mauvaise chair, avec du café suisse et du tabac turc, qui me jetaient infailliblement dans un dédale de réflexions internationales. Entre nous, café, tabac et pensées, tout était contrebande ; mais vous ne le direz pas, car je suis bien avec le receveur des douanes qui m'a

prêté des livres. Du haut de mon observatoire, je voyais passer à mes pieds les bouchers de la Chaux-de-Fonds, les marchands de prunes de la plaine, le facteur des postes tous les jours, et le brigadier de gendarmerie par quinzaine. Parfois aussi des corbeaux volaient au-dessus de moi, à tire d'ailes, en criant comme des échappés de Lourdes : « Roâ ! Roâ ! Roâ ! Roi ! Roi ! » A la ville, j'en aurais ri, mais là-bas ces coassements séditieux me mettaient en fureur ; pardonnez à ce défaut de modération ; j'y vois un effet de la viande salée.

Un jour je fus pris d'une sainte indignation. Cinq de ces volailles royalistes s'étaient abattues à deux cents mètres dans la *pâtur*e de Mougin. Tout en poussant leurs cris accoutumés, elles se prirent à fouiller avidement les déjections des ruminants : « Que voilà bien l'impureté des monarchies ! » pensai-je aussitôt dans mon for. « Ils demandent un roi pour remuer à l'aise le fumier des cours ! » La colère toutefois ne m'avait pas fait perdre la notion des choses présentes. J'observai que la chasse étant close, M. Cupillard était parti pour purger le territoire du bra-

connage et de l'iniquité. En un clin d'œil, je fus à l'endroit où il dépose son fusil, et plus léger que *Magua le Renard Subtil* des Mohicans, je rampai dans la direction de ces orduricoles. De temps à autre, je prêtais l'oreille : « Roi ! Roi ! » faisait le conciliabule. Mon cerveau s'enflamma ; je crus voir notre plantureux budget en proie aux aventuriers de toutes nuances ; c'en était trop ! J'engageai le canon de mon arme entre deux branches, j'épaulai, pressai la détente et..... quand je repris mes sens, j'étais mollement assis dans une touffe d'herbe parfumée ; le fusil de M. Cupillard gisait à dix pas, et la joue me cuisait terriblement. Le sol était humide encore de la rosée du matin ; son contact rendit à mon cerveau sa fraîcheur première ; en voyant les misérables volailles s'enfuir sans encombre, en jetant autour de moi leurs cris moqueurs que répétait l'écho, je connus clairement que la Providence se rangeait au parti de mes adversaires.

V

On a bien raison de dire que les voies de la Providence sont impénétrables. Nul en effet ne saurait prévoir le canal

que peut emprunter la grâce pour gagner un cerveau récalcitrant. L'humidité du sol fut le véhicule dont elle se servit en cette occasion mémorable, et il était écrit que ce pré boueux serait mon chemin de Damas. Je n'avais pas éternué sept fois que le vieil homme fut dépouillé; j'avais la foi et le rhume de cerveau! Je ne blâme pas la Providence, mais j'aurais aimé que ma conversion fut moins marécageuse. Quoi qu'il en fut, je me dis que puisque le ciel se liguaît avec cette volaille ordurière, il n'y avait plus à résister, et le lendemain, quand les cloches se prirent à carillonner, il me vint à l'idée, pour faire acte de royalisme, de suivre la foule endimanchée qui se rendait à la messe. Un indigène daigna, chemin faisant, combler quelques lacunes de mon éducation imparfaite. J'appris notamment que la *sur-langue* est une maladie peu dangereuse au bétail, mais préjudiciable à la fromagerie, qu'elle prive du lait journalier. En général les animaux de la même étable en sont tous atteints; s'il en est qui résistent quelques jours, on prend devant les malades une poignée de *lècher* dont on frotte le mufle des récalcitrants. De cette façon tous les sujets sont ma-

lades et guéris à la même heure ; c'est une économie de temps. J'appris encore que le conflit avec *les* Charquemont avait fait un pas ; l'autorité avait prescrit une enquête sur la demande de séparation ; mais voyez la partialité ! Le commissaire enquêteur avait annoncé qu'il entendrait *les* Charquemont le dimanche, et qu'il se rendrait à *Fournet*, le lundi. Or, *les* Charquemont sont à deux pas de leur maison commune ; tandis qu'il faut une heure aux habitants des côtes pour monter à *Fournet* ; le dimanche aurait donc mieux fait leur affaire. Du reste, l'enquête en elle-même était certaine, puisque M. Joubert, l'adjoint, en avait fait les *publicats*.

L'église de Blancheroche est surtout remarquable par un clocher qui se propose de s'effondrer prochainement sur la tête des fidèles. Ce jour-là était une fête de la Vierge, et le vaisseau retentissait des fanfares triomphales d'une société d'amateurs. Le voisinage de la Suisse a implanté dans nos villages frontière le goût de ces récréations artistiques. A certain moment, le prêtre cessa de chanter pour murmurer une prière mystérieuse. Les pistons sai-

sirent cet instant pour se livrer à une symphonie hybride, où la valse me parut se marier au galop. Un douanier qui me confinait en uniforme, se pencha vers mon oreille : « C'est Guillaume Tell, fit-il en clignant de l'œil avec finesse. J'acquiesçai, lâchement de la tête à ce diagnostic musical pour éviter d'avoir à le confirmer oralement. Le curé monta ensuite dans la chaire comme le Fils de l'homme viendra sur la nuée, après un bruit de trompettes. Il dit les mérites de la Vierge et conclut en affirmant que de tout temps les femmes avaient été puissantes dans les conseils de Dieu. A l'appui de sa thèse, il cita l'exemple de Judith qui obtint, dit-il, la chute d'Holopherne par *ses mérites*.

Ici le diable qui en veut aux néophytes se mit de la partie ; il transporta mon esprit au musée du Luxembourg, et je revis dans le coin à gauche, la Judith après le colloque avec Holopherne. Elle n'a pas encore eu le temps de jeter un voile *sur ses mérites*, et paraît très occupée, au moyen d'un fort sabre de cavalerie, à aider aux desseins de la Providence, sur le général endormi. L'esprit malin s'efforçait ainsi de jeter le trouble dans ma jeune ferveur ; et de

fait, je ne compris pas bien quel rapprochement on pouvait établir, entre la conduite de madame veuve Judith Mannassé, citoyenne sans préjugés, et les chastes mystères qui se célébraient sous mes yeux. Il me parût au contraire que toute cette histoire pouvait avoir plus d'un rapport avec la politique du jour. Ce n'est pas que je suppose à M. Thiers l'intention de mettre le siège devant Béthulie, mais en refusant de faire l'expédition de Rome, il immole le peuple de Dieu dans ses intérêts; du moins MM. de Vaulchier et de Mérode ne cessent de l'affirmer, et leurs célestes accointances ne nous permettent guère d'en douter. Or, je me demandais si, en récitant ainsi les *Apocryphes* devant le beau sexe de Blancheroche, M. le curé ne risquait pas de susciter une Judith de terroir, curieuse de se rendre sous la tente présidentielle, pour y essayer aussi le pouvoir de ses rustiques mérites sur Holopherne Thiers!

Cette pensée était bien faite pour me rendre pensif; je regagnais donc mon logis tout soucieux; mais l'air extérieur eût bientôt dissipé ce trouble. Autour de moi, tout s'inondait de lumière; au loin, vers la Suisse, les sapins for-

maient des masses de velours sombre se détachant sur l'or vert des paturages. Tout était calme, la chaleur intense ; on entendait les insectes bourdonner et le bruissement de l'écluse montait jusqu'à nous des profondeurs de la vallée. Le chemin ondulait entre deux lignes de coudres et de groseillers sauvages, d'où jaillissaient çà et là, le frêne noueux tacheté de mousses et le sorbier aux grappes de corail.

En face de la maison Cupillard, je pris le sentier qui traverse la *pâturage* des Mougins. Ce pâturage avait un aspect honnête, bien qu'en dise madame Zéline Cupillard. Les pommiers sauvages et les cerisiers se mariaient aux frênes et aux sorbiers pour former une haie vivante. Je n'apercevais pas le moindre taureau. Dame Zéline nous avait fait redouter ce passage en nous contant les infortunes de *la Couronnée Barberot*. « C'était un » jour que Cupillard était monté sur » l'arbre où il *cueillissait* de la sorbe » pour faire de l'eau-de-vie. Il a vu *la* » *Couronnée* qui *s'ensauvait*, mais le » taureau l'a renversée. Oui. Elle a crié : » Ah ! mon Dieu ! Leurs *gensses* ont » couru, mais ils étaient tant *êmeillés* » qu'ils n'osaient pas la relever. Oui. Une



» autre fois, elle conduisait leurs che-  
» vaux dans cette même *pâtur*e; il y en  
» a un qui a levé le cul, et quand on  
» l'a ramassée elle était toute fendue  
» par la bouche; mais elle *s'a guéri* et  
» maintenant elle monte l'escalier *de*  
» *son pied*. Oui. »

Je suivis le sentier sans encombre, il conduit sous un couvert de sapins, où la fraise et la framboise à l'envi remplissaient l'air de leurs parfums. Ce sentier je le vois encore, il courait au flanc de la montagne si rapide qu'il ne forme plus à certains endroits, qu'une succession d'escaliers où la place de chaque pas est marquée d'avance. Tantôt il se dirigeait vers la fontaine, qui verse son eau de cristal dans un abreuvoir fait d'un sapin abattu sur place, tantôt il s'en éloigne à angle vif, traçant ainsi un lacet, qu'explique toujours la déclivité du terrain. Enfin il aboutit au Doubs après l'avoir un instant cotoyé en le dominant. C'est le passage *des Gaillots* dont j'ai parlé, et qui fut si funeste aux Suédois de Saxe-Weïmar. L'eau y est profonde et dormante; ceux des pauvres diables qui échappèrent aux coups de Claude Bouhéliier, eurent

du moins la satisfaction de se noyer dans une eau limpide.

*Un long âge blanchit la carpe centenaire*, a dit Delille. Si les truites sont également douées de longévité, il se peut que dans ces entonnoirs sinistres, sous ces roches baignées par le flot, tel de ces carnasiers garde encore mémoire du massacre des Huguenots et du festin qui s'ensuivit pour la gent poissonnière. Ce doyen, s'il existe, doit singulièrement regretter le vieux régime et la « religion qui s'en va. » Cette réflexion me ramène naturellement à ce bon de Mérode qui vint dîner *aux Gaillots* pendant mon séjour à Blancheroche. Il s'agissait du chemin de *la Cendrée*, et l'on avait pris rendez-vous avec les délégués des cantons Suisses, chez *Feu-vrier*, partisan nécessaire d'un tracé qui dessert ses propriétés. Ce repas, si je suis bien informé, ne décida rien, mais il fut un mois durant le sujet des conversations de Blancheroche.

*Les Gaillots* se composent de deux maisons, l'une sur France ; c'est celle qui a l'honneur d'héberger le noble seigneur quand il daigne s'intéresser aux affaires du pays ; l'autre est une auberge Suisse, véritable entrepôt de contre-

bande. J'y ai vu des tabacs en carottes monstrueuses, telles qu'un monarque seul peut en servir de pareilles à la bêtise homérique de ses contemporains : « l'Empire c'est la paix ; le Mexique fut « la grande pensée du règne ; sortir de « la légalité pour rentrer dans le droit... « etc. » Cette auberge est le rendez-vous des jeunes *bricottiers* qui s'y rendent le mutuel service de se bourrer le dos et la poitrine de marchandises prohibées. Dans ces pays frontières, chacun fait la contrebande au moins pour l'usage personnel. Le sucre, le tabac et le café sont les denrées le plus prisées ; on entre aussi la chicorée ; mais je comprends moins ce genre d'importation ; dès que le but est la sophistication du café, il serait plus simple, plus économique et plus national enfin, de faire des décoctions de pois chiches indigènes ou de dissoudre la suie des cheminées françaises.

En regard des naturels qui *bricotent* la consommation journalière, il y a les contrebandiers de profession. Ceux-ci paraissent être l'objectif spécial de la douane. Si entreprenant qu'on le suppose, le fisc ne saurait descendre dans tous les hauts de chausses, et soulever

toutes les cornettes ; il lui suffit d'empêcher l'introduction par masses des denrées étrangères. Je crois comprendre qu'en reportant ses lignes un peu en arrière des frontières, la douane augmente les risques du contrevenant et par conséquent le prix des transports. Sauf le cas de taxes exorbitantes, comme pour le tabac, on peut donc dire qu'à certaines distances des frontières, et à qualités égales, les marchandises importées en fraude, doivent s'offrir au consommateur, avec un prix de revient égal aux produits similaires français. Si ce calcul est exact, il implique une certaine connaissance des sociétés modernes, car la visite des personnes devient de jour en jour plus odieuse. Il faudrait d'ailleurs un agent derrière chaque tronc d'arbre, pour empêcher la fraude de quelques cigares ou d'un paquet d'allumettes. Concluons que le fisc sait aussi devenir aimable à l'occasion, mais quand il ne peut faire autrement.

## VI

Un brave homme, qui vénère le cognac, m'a conté qu'il achetait à Bordeaux, sa liqueur favorite qu'on lui ex-

pédiait en Suisse d'où il l'entraît en contrebande pour être dispensé des droits de circulation qui sont énormes. J'ignore si le fait est exact, mais cette confidence m'a frappé de stupeur, sans doute parce que je suis novice en matière économique. Si j'étais homme d'Etat, je consentirais volontiers à favoriser le commerce d'importation, mais jamais au détriment du consommateur français. Il paraît que sous prétexte de liberté commerciale, l'étranger peut se procurer chez nous à 1 franc, par exemple, les eaux-de-vie que nous payons le double, par suite d'une taxe de déplacement dont il est exempt. J'ai connu des bonapartistes qui avaient coutume de dire que l'empire fut le régime qui fit le plus pour la classe ouvrière. Je ne pense pas que cette infériorité de nos nationaux sur leurs propres marchés, soit un des plus brillants exploits de la raison sociale Rouher, Forcade, Macaire et C<sup>ie</sup>. Mettre le produit du vin distillé, hors la portée du travailleur, n'est pas le fait d'une réunion d'économistes, c'est celui d'une société de tempérance, et jamais on n'accusera l'empire d'avoir trop mérité cette dénomination.

Moi, j'incline visiblement vers la li-

berté commerciale, mais j'admets que tous ses effets ne sont pas également bons. Il y a quelque temps, paraît-il, le sucre suisse entrait librement en France. A la même époque le produit des raffineries françaises jouissait d'un drawback à la sortie. Je m'explique : *drawback* est un mot anglais qui signifie : *Prime accordée par l'Etat à l'exportation des produits manufacturés à l'intérieur.* (Admirons en passant la concision française.) On raconte à Blancheroche, que, tenté par cette législation, un négociant du département imagina de sortir des sucres par Morteau et de les rentrer par Fournet. A chaque retour de ce voyage circulaire, ce brave homme empochait consciencieusement la prime d'exportation. J'ignore pourquoi cette opération avantageuse et surtout délicate n'a pas eu de suites ; j'entends de suites commerciales ; car les esprits mal faits pourraient y voir autre chose qu'une simple opération. Mais si le propos est véridique, je m'étonne que ce commerçant habile jouisse au su de chacun, de l'estime de ces mêmes honnêtes gens qui trouvent aujourd'hui que la municipalité lyonnaise ne s'est point montré assez scrupuleuse dans la pas-

sassion des marchés pour les fournitures de guerre.

Mais revenons à la contrebande, elle se fait à dos d'hommes et de chiens. Soir et matin nous voyions passer les douaniers, le fusil sur l'épaule et la couchette de sangle derrière le dos. Leur surveillance incessante rend fort difficile la contrebande par porteurs. Les intéressés y remédient par des chiens, qui transportent la marchandise dans des corselets de toile. Avant l'ouverture de la chasse, nous entendions des coups de feu fréquents. J'appris que les indigènes tiraient sur les chiens de contrebande, et comme je m'étonnais que les paysans contrebandiers à l'occasion, se montrassent si durs pour leurs confrères à quatre pattes, on me répondit que ces animaux dévoraient les moutons au pâturage. Cette voracité s'explique par ce fait que les pauvres bêtes ne reçoivent de nourriture qu'à la maison ; une main étrangère les retient avec leur chargement sur le territoire suisse pendant que le maître prend sur eux une avance considérable.

On peut donc dire que la profession de contrebandier est un métier de chien ; j'en ai d'ailleurs fait l'expérience

moi-même. Il advint qu'un jour, un marchand de prunes du *pays bas* vint à passer avec sa voiture. Privés de fruits depuis longtemps, nous nous précipitâmes sur la cargaison, et l'emplette achevée, on s'aperçut que les estomacs ne suffiraient pas à l'absorption. Dans un conseil auquel j'assistai, on décida que les prunes seraient converties en confitures ; mais de même qu'un lièvre est nécessaire pour faire un civet, le sucre est indispensable à la confiture. Ce fût à moi qu'échut le périlleux honneur de procurer le condiment prohibé. Je descendis *aux Gaillots* tout soucieux ; car avant d'être coupable, je voyais déjà le fisc derrière chaque arbre de la forêt, et j'aurais rencontré un lièvre que j'eusse pris la fuite certainement. A l'auberge dont j'ai parlé, une jeune fille blonde m'installa gravement dans le dos la moitié d'un pain de sucre concassée. A la vérité il y paraissait un peu, mais j'avais l'espoir que le fisc après avoir retourné mes poches, me respecterait au moins dans ma colonne vertébrale.

Pour dérouter les agents, je résolus de rentrer en France par le sentier *des Refrajins* ; mais l'ondée me surprit en



route. Dans l'intérêt du chargement, je franchis le seuil de la première maison qui se présenta. Elle appartenait *aux Chatelain*, une ancienne famille du pays. On me fit aussitôt une place au foyer ; la flamme crépitante d'un feu de sapin, caressait le ventre rebondi d'une chaudière où bouillait je ne sais quel liquide. Cet ustensile primitif était suspendu à une énorme potence de bois mobile sur son axe, au moyen de laquelle on l'éloignait de la flamme à volonté. Depuis le chef de famille, jusqu'aux mille détails du logis, tout était patriarcal dans cette maison ; c'était le chalet dans toute sa confortable rusticité. A droite la chambre dite le poêle ; à gauche, la cuisine ; mais quelle cuisine ! Don Miguel Cervantes Saavedra, un romancier qui n'était point manchot, pour avoir perdu un bras à la bataille de Lépante, dût en rêver de pareilles pour les noces de son Gamache. En largeur, elle tient toute la maison ; le foyer est adossé à l'une des murailles et la fumée s'élève lentement dans l'immense pyramide qui tient lieu de cheminée. Supposez une chambre veuve de plafond et coiffée en échange d'un long tuyau quadrangulaire qui va diminuant

jusqu'au sommet. On obtient ainsi une pyramide parfaite vue de l'intérieur, et tronquée au sommet, pour livrer passage à la fumée. L'inconvénient, c'est qu'aux jours de tourmente, le vent et la neige s'engouffrent dans le cône ; il pleut alors dans la marmite. Mais les montagnards nés malins, sans avoir inventé le vaudeville, y rémédient par un système de doubles bascules, qu'ils manœuvrent de l'intérieur au moyen de cordes. Ces *tounevots*, en français tournevents, protègent l'orifice suivant que le vent souffle de l'Est ou de l'Ouest. Rien n'est bizarre, quand on passe devant ces chalets silencieux, comme la manœuvre de ces *tounevots* mis en mouvements par des mains invisibles ; on dirait les bras fantastiques des anciens télégraphes aériens. Certain préfet, je ne sais plus lequel, mais on me croira sur parole, car ces réglementeurs acharnés n'ont guère laissé de sottises à commettre, imagina de prohiber la construction de ces cheminées, sous prétexte que leurs matériaux de bois donnaient prise à l'incendie. L'usage a prévalu jusqu'ici, en vertu de ce principe que 30,000 administrés ont autant d'esprit pour le moins, qu'un seul satrape. Les

vieillards citent en effet des cas extraordinaires où ces sortes d'édifices se sont vaillamment comportés ; ces cheminées d'ailleurs sont précieuses pour la fumigation des viandes. La base de la pyramide variant de cinq à dix mètres sur chaque face, on comprend le cube que cela donne. Chacun comble le vide par des quartiers de bœuf, de vache ou de porc salé. Notre voisin qui aimait à rire prétendit un jour que sa cheminée contiendrait aisément trente-deux de ces derniers mammifères à cocarde. Ce qui est certain, c'est que dans ces chalets du Haut-Jura, le cochon plane sur l'humanité, comme un ciel de pavillons sur la tête d'un amiral. On me fit voir au poêle et en manière de curiosité, une peinture représentant un site voisin connu sous le nom de *Val de la Mort*. Je n'eus pas de peine à reconnaître la manière un peu grêle d'Isembart, un jeune artiste de Besançon, auquel il n'a manqué que l'éducation large de la liberté, pour devenir un peintre vigoureux. L'année précédente, en effet, il était venu croquer le pays de çà de là, et il avait reçu l'hospitalité chez *les* Chatelain.

Tout en procédant à cette revue d'un intérieur montagnard, je me sentais mal

à l'aise, parce que ma bosse factice descendait visiblement. Je résolus de ne point attendre qu'elle manquât tout à fait de vraisemblance en me tombant dans les chausses. Au dehors l'orage avait cessé, mais la lumière était encore trop intense pour me hasarder ; je me dirigeai donc vers le *Val de la Mort* pour gagner une couple d'heures. C'est un vallon sauvage entre deux murailles gigantesques et à pic. Les végétations les plus désordonnées y croissent à l'envi sur un tapis de gazon parsemé de blocs précipités des sommets. Le silence y serait sans bornes si le Doubs ne mugissait à deux pas du sentier, furieux des rocs amoncelés dans son lit par les siècles. Au fond de la gorge une aiguille de cent pieds se détache de la muraille pour se dresser altière comme une sentinelle chargée de défendre l'entrée de ce paradis sauvage. D'habitations, aucune ; à peine là-bas, au tournant de la rivière, un petit moulin dont le tic-tac est couvert par le bruit des eaux écumantes. C'est le *moulin de la Mort*. Autour de cet enchevêtrement de capricieuses charpentes, des manières d'hommes poudreux s'agitent ; mais le bruit qu'ils font n'arrive pas jusqu'à moi. Ce

sont évidemment des trépassés qui blutent une farine fantastique. Il est clair qu'arrivé ainsi aux limites du monde, je pouvais enfin, loin des regards importuns, fixer ma gibbosité vagabonde. J'y procédais, quand au détour du chemin j'aperçus un couple qui roucoulait. La vie dans la mort ! Quel tableau pour un philosophe ! J'allais méditer ce problème, lorsque, dans ce Daphnis de frontière, je reconnus un bourgeois de ma ville, fort assidu à la messe aristocratique de son quartier. Figurez-vous Don Juan quinquagénaire, mais soigneux de ses reliefs et décoré du Honduras, sans doute pour plaire à sa belle, car je l'ai souvent croisé depuis sur l'asphalte du trottoir, et toujours sa boutonnière me parut veuve d'attributs. Qu'un Chérubin qui n'a plus de dents songe à cacher ses amours, cela se conçoit, mais on ne comprend pas aussi aisément qu'il s'offre une décoration pour être réduit à la trop intime satisfaction de ne s'en parer que dans un désert. Le Honduras, d'ailleurs, n'était guère en situation ; la Jarretière, on en conviendra, eut mieux fait l'affaire, en vertu de ce dicton que quand on pince... du ruban, on ne saurait viser trop haut.

VII

On visite à l'extrémité de ce vallon une curiosité que les habitants nomment *Echelles de la Mort*. C'est simplement une succession d'échelles superposées, que les indigènes adossent au roc pour s'éviter la peine *de donner le contour*. Au retour quand je traversai l'Eden qui avait vu les ébats de nos amoureux, le pommier traditionnel avait disparu, et le nouvel Adam avait suivi la récolte. Je repris le chemin de Blanche-roche ; la nuit tombait rapidement et le ciel se couvrait de nuages épais. Dans la pénombre, chaque arbre prenait les formes d'un douanier menaçant ; j'étais assiégé de folles terreurs qui donnaient à ma course l'âcre saveur d'un plaisir défendu. A un kilomètre du village, les cataractes célestes s'entr'ouvrirent de nouveau ; à trois cents mètres je sentis que je me sucrais dans le dos ; enfin j'arrivai tout haletant, porteur d'un cratère en ébullition sur l'échine, et mes bras que je laissais pendre de désespoir rendaient le sirop par les manches. Du reste les confitures furent trouvées délicieuses.

Pendant mon absence, Blancheroche avait été le théâtre de ce que j'appellerai une ascension de justice, vu l'altitude. Le procureur de Montbéliard et son père, premier président à Dijon, étaient venus en juridiction gracieuse, visiter les *Echelles de la Mort*. Je ris quand je songe que le vieux Céladon dont je parlais il n'y a qu'un instant, ignore encore le danger qu'il a couru. Deux heures plus tard, en effet, il se rencontrait aux limites du monde, avec un procureur ayant qualité suffisante pour relever le port illégal de décoration. Il n'y a plus d'amour, on en conviendra, s'il n'est pas aujourd'hui de vergerassez désert, où l'on puisse tranquillement cueillir une pomme, sans que la maréchaussée se mêle aussitôt du cérémonial.

L'arrivée de Messieurs avait fait du bruit dans le village presque autant que l'apparition du secrétaire de *Monseigneur*. Le notable qui les recevait m'honora d'une invitation à dîner ; j'ai dû, je crois cette politesse à mon titre d'avocat. Comme je ne suis affilié à aucune société d'admiration mutuelle, c'est un des rares avantages dont je suis redevable à ma profession. Je dis davantage,

car ces magistrats me parurent vraiment dignes d'attention ; je soupçonne même qu'ils se mêlent d'avoir de l'esprit ; du moins ils ne portent pas de cravates blanches, et durant tout le repas ils ne firent pas une seule allusion à l'honorabilité de la magistrature. Vous me croirez si vous voulez, mais on rencontre comme cela des gens qui se contentent d'être de bon ton, sans écraser les autres de leurs avantages. C'est à peine si j'ai cru comprendre à quelques paroles discrètes que ces messieurs ne raffolent pas du 4 septembre ; mais on n'est pas parfait, et d'ailleurs on peut se permettre cela chez un amphitryon, où l'on observe rigoureusement les prescriptions religieuses. On nous sert en effet un maigre arrosé de champagne, parce que l'esprit de l'Eglise se plaît aux mortifications.

Ces voyageurs paraissaient frappés surtout d'une rencontre qu'ils avaient faite. Un homme leur était apparu dans une cavité du rocher jurassique, vêtu d'une vareuse de laine blanche à revers écarlates, coiffé d'un immense chapeau de paille et chaussé de sabots. Dans un instrument savamment compliqué qu'échauffait une lampe à alcool, ce cu-



rieux personnage faisait cuire son repas, une sorte de macédoine de légumes dont il offrit galamment une part aux visiteurs étrangers. Le langage scientifique de ce problème vivant, et ses manières affables, contrastaient avec sa mise négligée. A la peinture qui m'en fût faite, je reconnus bien vite l'ingénieur Jacquot, ex-élève de l'Ecole polytechnique de Zurich, dont j'avais fait la connaissance dans une promenade maritime sur le bassin de la *Maison-Monsieur*.

Lorsqu'on va de Blancheroche à la Chaux-de-Fonds, et qu'arrivé au bord extrême du plateau, on jette un coup d'œil dans les profondeurs de la vallée, on aperçoit un petit lac formé par le Doubs et sillonné aux jours de fête par une flotille bigarrée. C'est la jeunesse suisse formée en société de canotage; elle a fait construire un petit chalet pour ses ébats du dimanche. A côté de ce temple du *high-life* masculin, une petite auberge avec tonnelle recueille le gros public qui n'est pas affilié. J'y ai vu des jeunes filles du meilleur monde Suisse, attablées autour d'une bouteille de vin rouge, ce qui étonne toujours un français. Après cette petite débauche de

bourgogne, les folles rieuses montèrent dans une embarcation manœuvrée par la plus vigoureuse d'entre elles; mais la barque n'avancait guère et tournait sur place, non sans danger pour leurs petites personnes. On fut obligé d'aller à leur secours et pour se venger de cette humiliation, la rameuse déclara alors, que si elle ramait imparfaitement, elle s'entendait surtout à aborder. Elle n'avait pas dit cela, que sans penser au recul qu'elle imprimerait à la barque, elle sauta soudain sur la rive. Ses compagnes donnèrent aussitôt du nez contre les bancs, mais aiguillonnées par la présence d'un public de choix que je représentais pour partie, elles se relevèrent en riant, sans songer un seul instant à contester à la présomptueuse canotière, ses connaissances spéciales en matière d'abordage. Aussi galant qu'original, l'ingénieur Jacquot voyant l'embarras de ces dames, offrit alors sa nacelle. Toute la troupe s'installa sous le tendelet rayé de couleurs éclatantes, et vogua en chantant des couplets que renvoyait l'écho. Peu à peu cette foule bruyante se dissipa, aux approches du soir; et bientôt l'ingénieur Jacquot n'eut d'autre objectif à sa galanterie que de

nous ramener *vers les rives de France*. C'est ainsi que j'appris son nom, sa profession et les motifs de son séjour prolongé. Il s'occupait, nous dit-il, de relever la cote des profondeurs du Doubs; mais à la Chaux-de-Fonds où je m'enquis de ce curieux personnage, on me répondit que l'ingénieur Jacquot était un original bien connu pour avoir établi ses quartiers d'été sur la frontière, où il menait une vie nomade et sauvage comme une sorte de Robison franco-suisse.

La *Maison-Monsieur* n'est qu'une halte sur le chemin de la Chaux-de-Fonds, et j'ai dit ailleurs ce que je pensais de cette voirie hyperbolique. Ce chemin rampe péniblement sous bois, mais quand je le parcourus, les fraises, les framboises, les grives et les sources, embaumaient, sifflaient et murmuraient à l'envi, pour captiver le voyageur et lui faire oublier ce rude *coup de collier*. Au passage de la rivière, j'avais rencontré un compagnon de route; c'était un naturel de Saint-Hippolyte se rendant à la Chaux-de-Fonds, et porteur du carnier traditionnel que nos paysans ne quittent guère. Vers le sommet de la côte, nous entrâmes dans une *Pinte*,

pour tâter d'un petit vin blanc de Neuchâtel, qui nous délia la langue. Durant l'accomplissement de ce pieux hommage à la nationalité suisse, je remarquai que mon compagnon avait les cheveux gris, le menton gras rasé de frais, et l'apparence rustico-bourgeoise. Le sujet me parut à point pour expérimenter le chemin que la République avait pu faire dans les cœurs. Aux premiers mots de politique, le matois essaya de m'entretenir de son cousin Ulysse de Besançon, mais j'ai sur certaines questions la ténacité du boule-dogue. D'ailleurs, comme j'avais soldé le petit blanc, le brave homme ne crut pas devoir me marchander une adhésion timide à « *l'Essai loyal* ; » seulement comme il était incapable de s'élever à la hauteur d'une abstraction, ce fut à M. Thiers seul qu'il daigna donner *quitus*. Nous atteignîmes bientôt la crête située au nord de la ville. Un vol de corbeaux effrayés par notre brusque apparition au sommet de la montagne, se leva dans un pâturage à dix pas devant nous. Mon républicain, entraîné par son ardeur cynégétique, fit le geste de mettre en joue durant quelques secondes, puis il ramena tristement au port d'armes son

fusil imaginaire, en m'offrant subitement d'acheter son chien. « On ne peut plus chasser, fit-il en soupirant, depuis *qu'ils* ont mis les permis de chasse à 40 fr. Cré voleur de République! » Sur mon refus, le brave homme me quitta pour entrer au *Guillaume Tell*, dont il prisait la cuisine, sans se douter que sa convoitise le mettait encore une fois en désaccord avec ses convictions intimes.

Ma bête, comme disait de Maistre, épuisée par ce travail d'arpentage, demandait également une réfection. Voyageant pour les mœurs, je n'avais garde de m'asseoir à la table du *Guillaume Tell*, de la *Fleur de Lys* ou des *Balances*. Avant tout, il me fallait éviter le contact de voyageurs dépourvus de couleur locale. J'entrai successivement dans trois établissements que leur enseigne dénonçait comme cafés restaurants, mais la mention était prétentieuse. Dans le premier, une femme vénérable me signifia sans ambages qu'elle avait en vivres, juste le nécessaire à ses habitués. Dans le second on n'avait rien à manger, mais le cafetier s'offrit à me *faire quelque chose*. Enfin dans le troisième établissement, je ne vis d'abord qu'un long couloir habité seulement par

un écho sonore. La faim me fit bientôt trouver ses réponses insuffisantes ; je poussai la première porte à droite, et je tombai inopinément dans une famille copieuse qui contemplait religieusement son auteur. Ce gros homme, debout devant une table chargée de deux plats monstrueux, s'occupait à détacher en tranches cramoisies un plantureux filet de bœuf salé. Enfin le hasard me faisait toucher au terme de mon voyage, et j'allais goûter enfin à ces viandes bénies que la terre de France refusait à mon amour de la science ! Je formulai ma requête poliment ; mais sans quitter sa fourchette impérieusement fichée dans le quartier de salaison, le gros homme brandit vers moi son coutelas étincelant : « Monsieur, me dit-il d'un air furibond, nous n'avons rien à manger ; » et sans plus se préoccuper de mon ébahissement, le rustre reprit ses sections méthodiques. Voyant que décidément ce Suisse avait le bœuf inhospitalier, je m'excusai sur l'enseigne trompeuse et j'exécutai aussitôt une retraite que j'essayai de rendre majestueuse par égard pour ma nationalité.

VIII

Il fallait pourtant apaiser la bête, et le cas devenait embarrassant ; je m'en ouvris à un passant qui me recommanda la pension Chapuis. Je gagnai cet établissement, où le garçon de café se trouvait être une grosse Allemande qui m'introduisit dans une petite salle, où je ne vis d'abord qu'un monsieur frais comme une rose et porteur d'une superbe calotte de velours noir. Ce mortel debout, portait bras en arrière, et gonflait un thorax où brillait, sur une chemise correctement empesée, une paire de boutons d'or guillochés et reliés par une chaînette. La serviette sous le bras, ce Jupiter de la limonade surveillait le service de Fritz-Gretchen, qui prenait prétexte de chaque plat nouveau, pour fourrer ses avant-trains charnus dans les oreilles des convives. Plus affable que l'homme au salé, notre gentilhomme aubergiste daigna soulever sa grecque, et ne répondit à ma requête que par un geste riche à la fois d'ampleur et de commandement qui prescrivait un couvert de plus. Je m'assis à une table sans nappe où siégeaient déjà

un maquignon, un horloger et un conducteur de diligences, auxquels vint s'adjoindre bientôt un loustic indigène. Par égard pour la société, je refusai le potage pour me mettre à l'unisson des convives qui en étaient déjà au *boulli*. Sauf que nous manquâmes de serviettes et de dessert, le repas fut irréprochable de propreté, de confortable et de bon marché. A la vérité, le maquignon sans crier gare, mettait de temps à autre son coude dans mon assiette pour atteindre le plat de faïence qui contenait les pommes de terre; mais il le faisait avec une conviction si intime de son droit, que je ne me sentis pas le courage de protester. Quand Gretchen eût desservi, Fritz servit le café spontanément, et comme conséquence nécessaire d'un repas qui avait été assez somptueux pour se terminer par un rôti de veau; l'horloger exhiba une boîte ronde, où ses confrères ont coutume de serrer les fournitures; il en tira du tabac, dont il bourra sa pipe en disant avec une satisfaction visible: « Voilà une vraie blague de *remonteur*. » Tout en achevant de vider sa chopine, le conducteur revînt à ses souvenirs de jeunesse; il se rappelait avoir assisté à un repas patrio-



tique, où l'on consommait exclusivement de l'eau et des pommes de terre servies sous dix-sept aspects différents. Le patriotisme ainsi dûment établi, on buvait ensuite du vin jusqu'à minuit. Pour ne pas rester en retard, le loustic dont j'ai parlé, se souvint à son tour que dans un repas considérablement patriotique, les pommes de terre avaient été accommodées de trente-huit manières différentes, et si artistement que beaucoup croyaient manger de la viande. Cette assertion n'ayant pas rencontré de contradicteurs, on passa alors à d'autres sujets, mais ce qui se dit alors est trop jovial pour trouver place dans un récit aussi sérieux que le mien.

Quelqu'un proposa ensuite de jouer le café au *besigue-binocle*. Je m'excusais sur mon ignorance, lorsque M. Chapuis, déposant son air olympien et sa serviette, s'offrit à tenir ma partie. Pendant que les joueurs se débattaient, je fis l'inventaire du mobilier ; il se composait de la table et des bancs où nous étions assis ; de l'angle d'un poêle de faïence encastré dans la cloison pour chauffer quatre pièces à lui seul. L'œil se reposait en outre sur deux gravures que j'avais négligées d'abord, dans la

conviction qu'elles n'étaient que des éditions nouvelles du bombardement de Tanger ou du portrait du général Dufour. C'étaient les célèbres *Moissonneurs* de Léopold Robert, qui est né à la Chaux-de-Fonds et dont une rue porte le nom. Je demande à dire en passant que je reproche à ce peintre une recherche trop visible du mouvement et de la couleur. Grâce à l'exagération préméditée de son coloris, cette peinture me produit l'effet d'une belle tête dont les lignes irréprochables s'illuminent et trognonnent sous l'influence d'une bonne chair accidentelle. On voit que je ne raffole pas de Léopold Robert, mais je sais gré aux Suisses de perpétuer ainsi la mémoire des illustrations nationales, en donnant leurs noms aux rues et aux édifices publics. Depuis vingt ans, nous n'avons guère érigé en ce genre à Besançon, que la rue Proudhon et le chronomètre du général Rolland, un bison-tin de Marseille. A la vérité, nous possédions déjà la place Marulaz, ainsi nommée d'un grand homme de guerre que la Franche-Comté s'enorgueillit d'avoir vu naître en Bavière. Il est juste de dire aussi que, plus tard, les légitimistes jugèrent convenable d'élever une statue

au général Pichegru, d'Arbois. Mais le choix était si heureux pour une apothéose en bronze des vertus civiques et militaires, que les bisonlins, qui ne font guère de révolutions, quoi qu'en dise le *Moniteur*, crurent cependant, en 1830, devoir jeter à la rivière l'effigie du vainqueur de la Hollande. Sauf ce dernier exemple, que j'approuve par des considérations de morale vulgaire, je trouve que nos révolutionnaires font une telle consommation de grands hommes de bronze et de marbre, qu'ils nous menacent d'une indigence artistique prochaine. N'oublions pas cependant que pour nous consoler de ces vengeances iconoclastes, il nous reste les illustrations de l'avenir, parmi lesquelles on peut compter dès aujourd'hui M. Monnot-Arbilleur, agronome et Constituant, mais moins connu à la Chambre, s'il faut en croire le *Journal officiel*, qu'aux champs pour avoir inventé les souricières.

La bête satisfaite, il fallut contenter l'autre, comme disait toujours de Maître. Dans cette intention je me dirigeai vers les bureaux du *National Suisse*, où je méditais d'offrir ma prose en échange d'un abonnement qui me per-

mettrait de suivre la politique de nos voisins. Voyant que je ne demandais rien pour mon travail, le rédacteur en chef trouva sans doute que ce serait cher, et en conséquence il m'ouvrit son porte-cigares afin de s'excuser plus facilement de me fermer ses colonnes. Du moins je le compris ainsi quand je l'entendis me dépeindre successivement la prudence de ses actionnaires, et l'inanité d'une politique qui ne serait point exclusivement locale. Voyant que je me payais de ces raisons, il se prit à me persiffler. En face de nous on construisait une maison avec la célèbre molasse suisse ; je ne sais comment il me vint à l'idée de demander où l'on trouvait ces précieux matériaux. « Dans des carrières, » répondit-il avec une nuance d'ironie très perceptible. Je souris agréablement. Quand on veut étudier les hommes, il ne faut pas s'arrêter à de tels détails. Ce railleur était bien le type le plus complet du Suisse cosmopolite ; il parlait le hollandais, le russe, l'allemand, le français et écrivait le suisse par nécessité. Né en Hollande d'un père helvète, il avait été d'abord précepteur au Caucase ; la fortune l'avait fait ensuite pasteur en Suisse ; il rédigeait présen-

tement le *National* de la Chaux-de-Fonds et parlait de se rendre bientôt au Pays-Bas pour y évangéliser une paroisse qu'on lui destinait.

Après m'avoir mis ainsi au fait de tous ces détails, le pasteur écrivain me présenta à M. Trocmer, rédacteur d'un journal religieux, le *Petit Patriote*. La présentation faite, nous allâmes tous trois dans une brasserie où l'on boit une bière excellente dont les Allemands semblent perdre peu à peu le monopole. Ce fut là que j'appris la véritable histoire de Schamyl. Ce cheik avait basé surtout sa domination sur l'ignorance des montagnards circassiens. Il savait d'ailleurs attiser habilement leur fanatisme par l'austérité de ses mœurs, et il les occupait en faisant aux Russes une guerre sans merci. Un jour Schamyl décréta qu'on mettrait à mort ceux qui parleraient de traiter avec l'ennemi. Les tribus limitrophes qui supportaient naturellement tout le poids de la guerre, lui envoyèrent dix délégués pour l'engager non pas à traiter, mais à feindre des négociations. Ces braves gens ne pouvant parvenir jusqu'au cheik, s'adressèrent à sa mère pour obtenir la faveur d'une audience. Schamyl, dissimu-

lant alors sa colère, se retira dans une mosquée sous couleur d'y consulter Allah. Il y resta trois jours sans boire ni manger, après quoi il sortit de sa retraite, fit trancher la tête aux délégués et condamna sa mère à recevoir cent coups de bâton, le tout par ordre du prophète. Au jour dit, on dépouilla la malheureuse femme jusqu'à la ceinture, et on lui appliqua un premier coup de rotin. Schamyl intervint alors et déclara que touché de ce que cette femme avait nourri un élu de Dieu, Allah permettait qu'il subit pour elle le restant du châtiement ; et séance tenante, il se fit appliquer le surplus de la correction. Pendant trente années Schamyl maintint la guerre au Caucase au moyen de ces trucs ingénieux. Plus tard se voyant cerné, il se rendit aux Russes qui lui font aujourd'hui une pension pour vivre bourgeoisement à la Mecque. C'est exactement l'histoire de notre Abd-el-Kader, moins peut-être la casquette du petit père Bugeaud. On est libre de conclure que le métier de prophète est plus lucratif que celui d'expéditionnaire au Caucase ou à la préfecture, puisqu'il assure dans tous les cas une grasse retraite aux gensassez heureux pour avoir

passé leur jeunesse dans l'intimité du bon Dieu.

Le rédacteur du *National* nous conta encore l'histoire de deux princesses russes prisonnières des Circassiens. J'ai oublié le nom de ces intéressantes personnes ; nous mettrons si vous voulez que l'une se nommait comtesse *Mzropsmchkoa* et l'autre baronne *Khrzprvkmounine*. On batailla longtemps pour la rançon ; en attendant qu'on se mit d'accord, ces dames passaient chaque soir sous la tente des guerriers ; si bien que quand on parle du Caucase dans les salons de Saint-Pétersbourg, une aimable rougeur envahit aussitôt le visage des nobles dames. Enfin, après beaucoup de lenteurs, le gouvernement russe échangea les prisonnières contre le fils de Schamyl augmenté de quelques centaines de mille roubles ; ce qui prouve encore que l'honnête cheik fut père aussi tendre qu'il avait été fils respectueux.

Enfin pour terminer la série de ces racontars, il fut question d'un nageur exercé qui aspirait la fumée de son tabac et plongeait ensuite pour se rafraîchir à fleur d'eau, en présentant la face sur laquelle on a coutume de s'asseoir en

Europe, et qu'il utilisait à rendre les émanations de sa chibouque. L'histoire de ce nageur circassien envisagée au point de vue de la pure authenticité, ne valait pas assurément les origines de la molasse suisse par le même auteur ; mais le sentiment qui l'avait dictée m'ayant paru le même, je jugeai qu'il serait digne et national à la fois, de protester par quelques considérations polies tirées de l'anatomie de ces races caucasiennes qui ne doit pas sensiblement différer de la nôtre. Mais par une singularité que je m'explique mal encore aujourd'hui, cette dissertation consciencieuse n'eût d'autre effet que de me faire passer pour un homme simple et naturellement indigne des honneurs de l'impression au *National Suisse*.

## X

Sur ces entrefaites, un jeune homme élégant vint s'asseoir pour ainsi dire dans la poche du *Petit Patriote*, à l'oreille duquel il murmura quelques paroles que je n'entendis point. Peu à peu cependant, la confiance s'étant établie, j'appris que notre nouvel interlocuteur



était un communard réfugié, coupable d'avoir porté la parole aux clubs ouverts dans les églises pendant l'insurrection de Paris. Cette révélation me combla d'étonnement parce qu'il existe à Besançon de fortes têtes très ferrées en matière d'observation, qui m'avaient dépeint le communard en général, de telle sorte que je ne revenais guère que celui-ci eût du linge, la barbe peignée et les mains moins sales que la soutane de notre prédicateur en renom. Il résulte de ceci qu'il y a communard et communard, de même qu'en matière de justice, par exemple, il y a jugement et jugement. Mon étonnement se changea en stupéfaction quand je découvris que le jeune drôle se mêlait d'avoir une moralité sociale comme un *honnête gens*, et qu'il travaillai chez un tailleur suisse en qualité d'ouvrier, après avoir été patron dans l'établissement paternel à Paris. Ce jeune impertinent nous conta dans un langage fort correct ma foi, la manière dont il avait échappé aux *Versaillais*. Longtemps caché chez une parente, il quitta cet asile, qui se faisait moins sûr, pour devenir le soi-disant beau-frère d'un auvergnat exerçant la profession de charbonnier, parce que

M. Rouher n'avait pas eu le temps de le nommer préfet. Un jour on vint l'avertir que les hommes de police faisaient une perquisition dans les maisons voisines, pour rechercher les armes appartenant à l'Etat. Notre homme payant alors d'audace, se présenta à la chiourme en déclarant que les armes confiées à son beau-frère étaient déposées à la section conformément aux placards de M. le maire, et en ajoutant qu'un ceinturon appartenant à son parent y restait annexé, et qu'il avait charge d'en demander la restitution. Cette protestation était si *nature*, elle témoignait si hautement en faveur des opinions anti-communistes de cette honnête famille d'Auvergnats, qu'heureux d'être quitte à ce prix des criailleries intéressées du faux bonhomme, les agents se retirèrent en s'empressant de reconnaître que l'autorité ne pouvait manquer de faire droit à une réclamation aussi légitime, mais en ajoutant que les citoyens devaient accorder quelque chose aux circonstances. Cet incident et ceux qui le suivirent étaient bien faits pour égayer l'esprit délicat et aventureux d'un Parisien ; mais le charbon est une maladie plutôt qu'une vocation, et notre Auvergnat

malgré lui aspirait à se décrasser. On fit tant, qu'il put enfin gagner Besançon d'où un ami le fit passer en Suisse, dans une superbe voiture de maître que personne ne songea à arrêter. A la précision des détails, je n'eus pas de peine à reconnaître le complice de cette fuite; et je ris quand je songe à l'étonnement de l'autorité si elle venait à connaître son nom. Le piquant de l'aventure est que cette fugue s'accomplissait au moment précis où l'on annonçait que l'état de siège mettait sa ferraille en branle, pour réduire la fameuse invasion de communards qui devait venir de Genève prendre d'assaut les forts de Besançon.

Cependant la nuit approchait et je n'avais encore rien pu accomplir pour mener à bien mon étude sur la charcuterie internationale, qui était avec les mœurs, le but secret de mon voyage. Ce regret me vint en passant devant le laboratoire d'un industriel en saucisses, qui ne fit point de difficultés de me remettre contre finances, plusieurs éditions reliées entre elles, d'une cochonnerie d'apparence savoureuse. Quand j'eus regagné le chemin de Blancheroche, du sommet des monts on aperce-

vait l'ombre qui allait s'épaississant dans les profondeurs de la vallée ; mais par delà le gouffre immense, l'œil embrassait les plateaux de France incendiés à l'infini par les feux obliques du couchant. Je m'assis au bord du précipice pour contempler ce curieux contraste. La nuit montait silencieuse à mes pieds, mais là bas en face de moi, les clochers, les maisons, les forêts décomposaient la lumière qui faisait à chaque objet une auréole d'or transparent. Tout flamboyait ; les arbres jetaient sur le sol des ombres sans fin ; c'était comme une armée de fantômes au milieu d'un embrasement immense. Puis subitement tout s'éteignit, mes yeux seuls, sous leurs paupières abaissées, recevaient encore les flèches d'or de l'astre disparu. Quand je mis le pied sur le bac du Doubs, la nuit était épaisse ; mon sac s'était entrouvert et les précieuses saucisses avaient disparu dans le trajet. C'était à croire qu'un génie ennemi de la science se jetait à la traverse de mes projets ! Pour comble, l'ingénieur Jacquot et sa barque étaient en rivière, et je fus contraint de me livrer au passeur qui exigea le double du salaire d'usage. Cette succession d'in-

fortunes me jeta dans un découragement qui se changea en irritation, quand je vis que l'hilarité seule accueillait le récit de mes malheurs. Je m'assis le front chargé de nuages à la table de famille. Je me vois encore mangeant avec indignation des macaronis qui ne finissaient pas, et qui glissaient malicieusement de ma fourchette quand je les portais à ma bouche. Ainsi, jusqu'au pacifique macaroni, tout était ligué contre moi ! J'avais des mouvements nerveux et ma jambe, à demi-appuyée sur le sol, était agitée d'un tremblement convulsif. Ma fille qui s'entend à deviner mes tumultes intérieurs, aurait bien voulu m'apaiser, mais elle n'osait. Elle se prit alors à me caresser de l'œil en chantonnant sur un ton de tendre pitié :

Ah ! ce pauvre petit papa  
On lui a volé ses saucisses !

Chose étrange ! cette mélopée qui devait me retourner le couteau dans le cœur, me fit éclater de rire. Cette colère maintenant m'apparaissait ridicule. Les horizons futurs venaient en effet de s'entrouvrir ; j'y avais lu que si les circonstances peuvent retarder le progrès, la science du moins est immortelle ! Et

soudain le macaroni cessa de se montrer rebelle, et le mobilier de Joseph Cupillard revêtit des tons radieux.

Le lendemain on m'expédia franco de Besançon un neveu en rupture de collège. Naturellement il me fallût traiter son obligéant cornac, et je profitai de l'occasion pour convier quelques personnes. Le point délicat était la question des vins, bien que M. Cupillard affirmât qu'on trouverait à *la Cave* tout ce qu'on pouvait désirer. Dans le pays on ne désigne pas autrement le magasin du marchand de vins. J'insistai cependant, autant pour connaître les goûts de mon propriétaire, que pour savoir les ressources de *la Cave*. M. Cupillard vanta d'abord le champagne, et désigna pour l'ordinaire un excellent *Montigny* dont je n'avais jamais ouï parler. J'observai que c'était sans doute quelque crû du Midi ; à quoi M. Cupillard donna son assentiment par un signe de tête confirmatif qu'il corrobora de ces mots : « proche de Lons-le-Sau-nier. »

Mes convives arrivèrent midi sonnant, avant que le vin fût tiré ; la faute en était à Just Bouhélier qui avait promis en passant de nous conduire à *la Cave*

en personne, et qui n'avait point reparu. Il fallait se dévouer ; M. Cupillard et moi, nous nous rendîmes au domicile du négociant : il était absent, et son commis assis à la table de famille, nous pria d'attendre qu'il eut fini de consulter une choucroute fortement agrémentée de saucisse au cumin et de petit salé. Amère dérision ! Il était donc écrit que la science serait ainsi journellement bafouée dans ma personne ! Mais faut-il le dire ? la science n'était point ce jour-là mon unique souci, et je sentais que mes convives se mouraient de soif, pendant que l'implacable commis attirait à lui une seconde édition très augmentée de ce produit qui fuyait partout devant moi. Enfin notre homme se leva, et nous courûmes remplir de Montigny l'arrosoir de M. Cupillard. Quand nous arrivâmes mes convives étaient incapables de nous adresser un reproche ; ils étaient cramoisés et les bras leur tombaient devant une omelette au lard ravagée furieusement et sans méthode. Depuis quelques minutes ils se sentaient tourner à l'apoplexie et nous eûmes beaucoup de peine à les irriguer convenablement ; quelques-uns ne retrouvèrent franchement l

parole que devant la bouteille au cachet d'argent.

Cette homicide lenteur d'un commis négociant ne fut pas l'unique exemple que j'eus alors du dédain des commerçants montagnards pour les petites affaires. Si j'étais un savant académicien ; — j'ouvre ici une nouvelle parenthèse pour faire remarquer que l'expression souvent usitée de savant académicien est une grossière redondance ; car tous les académiciens sont tenus d'être savants, surtout ceux qui ne savent pas écrire. En effet, pourquoi ceux qui n'entendent rien à l'art d'écrire seraient-ils académiciens, s'ils ne sont pas savants ? A la vérité, j'ai ouï dire qu'on nommait aussi académiciens des hommes qui ne sont ni savants, ni hommes de lettres, mais simplement pieux. Mais ceci est tellement contraire à la pensée créatrice des réunions académiques, que je refuse d'y croire. Il y a bien encore les académiciens de droit, tels que l'archevêque, le préfet, le général, le maire et le président. Mais cette troisième catégorie se conçoit, parce que les véritables académiciens étant par tempérament, et surtout par choix, des hommes respectueux de ce qu'ils appellent les bases



sociales, ils ne voudraient pas avoir, même en littérature, une opinion capable de déplaire à l'armée, au clergé et à la magistrature. Les académiciens de cette troisième catégorie sont donc seuls, et pour raison d'ordre public, dispensés d'être savants ou écrivains ; et chaque jour nous voyons beaucoup d'entre eux user de la permission ; ce qui prouve bien qu'ils appartiennent à l'Académie seulement à raison de leurs fonctions, et pour donner aux lettres un éclat qu'elles sont impuissantes à se procurer elles-mêmes. Prenons, si vous voulez, un exemple : Vous avez souvent entendu notre archevêque parler le latin et jamais français. Cela ne prouve-t-il pas bien qu'il est de l'Académie à raison de ses fonctions et point pour avoir cultivé sa langue qu'il semblerait plutôt avoir avalée ? Ce privilège de se voir académicien sans être savant ni homme de lettres, est donc une chose louable, en ce qu'elle renforce l'art par le fonctionnarisme, et je verrais avec déplaisir que ces esprits, trop connus pour ne rien respecter, le couvrissent de leurs railleries. — Ici je ferme la parenthèse pour reprendre mon raisonnement interrompu : si donc j'étais un

savant académicien, je m'empresserais d'attribuer cette indolence commerciale à nos origines espagnoles. Je trouverais ainsi l'occasion d'un fort mémoire, où je pourrais, à propos de choucroute, c'est le cas de le dire, traiter d'Isabelle la Catholique, des Maures de Grenade, du dernier des Abencerrages, et naturellement de M. de Chateaubriand, qui eut une teinture de lettres, mais surtout qui fut illustre par sa piété et ses sentiments honnêtes. Si je pouvais aussi, et par une adroite transition, insinuer que nos députés royalistes, sont en montagne les continuateurs de M. de Chateaubriand, moins peut-être l'éloquence écrite et parlée, l'Académie, touchée de ce sentiment pieux, me voterait certainement quelque chose en bronze, en attendant que l'Etat me gratifie d'une forte sinécure, parce qu'il serait contraire aux bases sociales sérieusement comprises, qu'un bon jeune homme qui obtient *quitus* de son Académie, ne fut pas pourvu de manière à rendre un jour un utile témoignage à la sainte Eglise qui est notre mère à tous. Ainsi soit-il !

Malheureusement, je ne suis ni un savant, ni un pieux, je ne puis donc être

académicien, et je ne saurais dès lors expliquer cette indifférence commerciale, que par des considérations banales, telle par exemple, que l'état moral d'un pays, où la vie matérielle étant assurée, la circulation intellectuelle devient presque nulle faute d'occasions bien plus que par défaut d'intelligence.

## XI

Chose étrange, cette activité qui manque au petit commerce de la montagne se retrouve chez le propriétaire. Les foires de ce pays regorgent de cultivateurs, et il est rare de voir l'offre où la demande y rester sans réponse. J'ai dit ailleurs que Maïche foisonne d'auberges si nombreuses, qu'elles sont impuissantes à se garnir autrement qu'en ces jours consacrés aux transactions. Le reste du temps, la maîtresse d'hôtel tricote dans sa salle basse, en attendant le jour heureux qui doit lui rendre des clients. Une foire très suivie est celle *des Bois* ; c'est un gracieux village du canton de Berne, dont le clocher domine dix lieues de frontières. On y parvient en quittant le territoire de Blancheroche *aux Gaillots*,

pour suivre un mauvais chemin qui serpente au revers Suisse et couronne les profondeurs du *Val de la Mort*. Un instant je crus que ce village n'était qu'un mirage ; nous croyions le tenir, et il nous échappait sans cesse. Pour l'atteindre, il faut traverser d'abord trois hameaux successifs, les *Cerne-Gaudats*, *sous les Rangs* et *les Rosées*. Au sortir de ce dernier, un petit monument attira mon attention. C'est une croix en fonte de commerce enrichie de peintures par la main d'un vitrier de passage. On y voit un Christ aplati par le coulage, mais richement rehaussé d'or et qui émerge péniblement d'un océan de cobalt. Il paraît que ce monument est un « *don de Cognat*, » s'il faut du moins en croire ce qui est écrit au piédestal. Aux yeux du voyageur cette inscription rachetera bien des torts, car il faut reconnaître que si la pensée fût louable, le goût est exécrable. Non loin de ce monument de la générosité de Cognat, la nature en a élevé un autre, que les hommes trouveront moyen peut-être de supprimer, mais qu'ils rendront difficilement ridicule. Figurez-vous un petit plateau aride et stérile partout ailleurs, et au centre duquel deux groupes d'érables mons-

trueux jettent au ciel leur feuillage déchiqueté. Chaque arbre est formé de plusieurs troncs énormes qui jaillissent du sol comme d'une corbeille. En se plaçant sous ce dôme l'œil aperçoit au couchant, un des plus étranges enchevêtrements de vallées et de montagnes qui se puissent imaginer. On dirait des Titans qui s'escaladent les uns les autres.

Enfin nous entrâmes au village. Quoique catholique, les raffinements de la propreté suisse viennent vous y séduire jusques dans les moindres détails. Ce *quoique* nous paraîtra sans doute un peu léger, mais il existe à ce point de vue un tel contraste entre les populations protestantes et catholiques, qu'on pourrait aisément soutenir que la crasse est inséparable de l'orthodoxie. Pendant qu'on mettait la table à l'hôtel *de la Couronne*, nous fûmes visiter l'Eglise. C'est un monument à trois nefs, dont les voûtes en plein cintre sont supportées par d'élégantes colonnes, surmontées de chapiteaux d'ordre dorique. A la vérité je ne suis point versé en architecture, et je me hasarde peut-être en admettant cette appréciation de haute bâtisse ; mais je me demande l'intérêt

que ces chapiteaux pourraient avoir à n'être point d'ordre dorique. Au surplus toutes les églises récemment construites en ce pays, semblent l'avoir été sur le même modèle. Celle de *Grand-Combe* en France, ne diffère que par un système de colonnes couplées et bombées au centre, qui sont d'un très bel effet. Il est vrai qu'elle se termine au chœur, par une élégante coupole, mais sans trop s'éloigner pour cela du style général qui est roman. Je dois dire en passant que *Grand-Combe* a une vénération particulière pour Notre-Dame de la Sallette en l'honneur de laquelle fume un lampion perpétuel. J'y ai vu des statues très réalistes de Maximin Giraud et de Mélanie, les heureux bergers. Maximin y est représenté dans sa première manière ; ses yeux pleins de ferveur sont levés vers la « bonne dame ; » il a les coudes ramenés en arrière, et la casquette aux mains. On ne lui voit pas encore ce ventre rondelet que lui accordent les journalistes qui ont suivi dernièrement les convois de pèlerins. Je me l'explique parce qu'il a grandi depuis, et qu'il est aujourd'hui en pleine phase utilitaire ; fabriquer la sainte liqueur, et raconter le miracle, c'est

en effet sa manière à lui d'élever des lapins.

Mais revenons *aux Bois*. Ils ont une dévotion spéciale à saint Justin. Lorsqu'on entre dans l'Eglise, on voit à droite une cage en verre dans laquelle repose un *seclette* richement habillé d'un vêtement indéfinissable. Je me demande encore si c'est une robe, une pelisse, un caftan ou une polonaise. Ce squelette vénérable est entouré d'une myriade d'ex-voto dont le sujet est à peu près uniforme. Un monsieur — ou une dame suivant les cas — tient à la main un superbe ténia, qu'il offre dévotement au saint en témoignage de guérison. L'animal se fait remarquer surtout par un chef énorme, au centre duquel brille un œil rouge ou jaune suivant une distinction que je n'ai pu établir d'abord. Ce rébus mystico-zoologique a si bien fait travailler mon cerveau qu'en rentrant chez moi, j'ai consulté une vie des saints par le révérend père Croizet de la compagnie de Jésus. J'ai appris ainsi que saint Justin était un philosophe apologiste, qui *eut la joie* du martyr le 15 avril de l'an 167. Cette découverte précieuse d'ailleurs, laissait cependant dans l'ombre un point important, je veux dire le

rapport qui peut exister entre la philosophie apologiste et le ver solitaire. Mais j'ai réfléchi depuis que ce que j'avais pris sans réflexion pour un horrible ténia, pourrait bien n'être après tout qu'un honnête bandage. Il est vrai que même dans ce cas, il resterait encore à établir l'influence des apologues sur la hernie, et si j'étais un savant académicien..... mais on sait que je ne suis rien de tel, et mon ignorance dès lors inévitable, me condamne à laisser cette intéressante question sans solution.

Vous le dirais-je cependant, quoique cela sorte de mon cadre ? Bien que la lecture du R. P. Croizet ne m'ait pas éclairé sur la valeur médicinale de la philosophie apologiste, je dois avouer pourtant qu'elle m'a été utile. Chaque biographie dans cette œuvre est suivie de réflexions morales intéressantes à coup sûr, mais bien radicales et bien dures au pauvre monde : « Quelle momerie, dit l'auteur à propos de saint Justin, plus criminelle *ou* de ne pas croire ce qu'on enseigne, ou de vivre peu conformément à ce qu'on croit ! » Les esprits superficiels trouveront peut-être que cette rédaction rappelle le français de Vaugelas d'un peu loin ; mais



l'édition que je possède ayant été revue par M. l'abbé Busson, ancien secrétaire général des Cultes et chanoine honoraire de Besançon, il y a toute apparence que le langage en est d'une orthodoxie absolue. Ce ne serait là au surplus, qu'une critique de forme, et la sentence dont je parle a en vérité une bien autre portée. Elle semble, en effet, mettre notre excellent archevêque en contradiction avec son principe, car « le Seigneur a dit sur la montagne : *Beati pauperes!* Heureux ceux qui ont faim ! » (En saint Mathieu, chap. v.) Or, si ce bon prélat a souffert de la famine, il a dû y mettre de la bonne volonté, car durant les vingt années de l'Empire, il n'a pas négligé une seule fois d'encaisser soixante-dix pauvres petits mille francs périodiques, avec lesquels on peut à la rigueur casser croute en économisant. Evidemment, cela s'explique par un intérêt céleste que le vulgaire est inhabile à saisir, mais *monseigneur* a dû bien souffrir de se donner ainsi à chaque émargement, les torts d'une apparente contradiction.

En attendant le dîner, qui n'était pas prêt lorsque nous rentrâmes à la *Couronne*, je jetai les yeux sur les *gazettes* suisses et j'appris ainsi par le *Jura* que

L'Europe se tordait au récit du vol commis à Vincennes d'une batterie d'artillerie. L'Europe avait peut-être raison, mais son exemple prouve que les nations ne sont pas plus généreuses que les individus. Sur cette courte réflexion, je passai vivement à la lecture des annonces qui ont en général un goût de terroir très prononcé. On y annonçait par exemple pour le dimanche suivant, une « Danse publique avec bonne musique, réception cordiale et jeu de quilles. » De plus, il devait être joué une « répartition (?) avec prime composée d'un beau mouton. » A côté de cette annonce pacifique, mes yeux tombèrent sur un petit avis inoffensif en Suisse, et qui aurait chez nous le privilège de mettre à l'instant sur pied de guerre le patrouillotisme de ces gens qui chérissent la liberté comme on aime la viande fraîche.

*Aujourd'hui vendredi, à 7 h. 1/2 du soir*  
*Au premier étage de l'hôtel de la*  
*Cigogne*

RÉUNION GÉNÉRALE DES LIBÉRAUX DE  
PORRENTROY

TRACTANDA : *Règlement d'impositions*  
*communales et autres objets importants.*

Signé : LE COMITÉ LIBÉRAL.

Ce droit de réunion qui excite tant de colères chez nous est pour les Suisses la conséquence nécessaire du *referendum*, c'est-à-dire du vote par le peuple et sous forme plébiscitaire, des mesures préalablement concertées par ses mandataires. A voir cette manière de pratiquer le suffrage universel, il ne faudrait pas conclure cependant que toutes les institutions politiques de la République suisse sont aussi avancées. Faut de la décentralisation, pas trop n'en faut. Par exemple, c'est pousser un peu loin l'amour de l'existence locale de permettre à chaque canton l'usage d'une loi civile spéciale ; il en résulte des difficultés inextricables, en matière d'état civil notamment. D'autre part, les douanes existent de canton à canton, comme autrefois chez nous de province en province. Dernièrement, et pour détruire ce reste de féodalité qui ne se comprend plus, puisque la liberté commerciale et la rapidité des transports seront un jour la caractéristique du siècle, les libéraux suisses proposèrent la révision du pacte fédéral. Or, tout changement dans les institutions comporte un changement dans les personnes ; les gens qui sont en place et qui



s'y trouvent bien, s'opposèrent à la révision et l'emportèrent au *referendum*, si bien qu'aujourd'hui le vin de Neuchâtel paye un droit de douane pour entrer sur Berne et réciproquement. Il en résulte que la douane pèse sur la production nationale ; c'est un peu contraire à l'esprit de son institution, mais puisque les Suisses s'en montrent satisfaits, je n'ai pas le droit de m'en plaindre.

## XII

On servit enfin le repas; je remarquai à cette occasion, que l'hôtesse groupait les voyageurs à l'un des bouts de table, pendant qu'elle massait les indigènes dans l'autre coin. Je crus d'abord que, sauvages par nature, les hommes *des Bois* ne consentaient à manger qu'en troupe. Mais loin d'avoir les affinités pour base, ce partage reposait sur une distinction sociale ; comme voyageurs nous passions à l'état de grands seigneurs. En effet, pendant que nous nous délections dans l'intimité d'une fine blanquette de volaille, nos commensaux de gauche étaient nourris de veau. Il faut croire que je n'étais pas à la hau-

teur de ma nouvelle position sociale, car cette situation m'était désagréable. Je voyais avec peine le vieillard mon voisin qui appartenait à la société du crû, se servir et déposer le plat devant lui, comme s'il eut jugé sa nourriture trop grossière pour mon palais délicat. Si intérieurement j'étais disposé à me reconnaître une certaine supériorité, il me semblait que ce brave homme en cheveux gris, si mince que pût être son origine, valait bien après tout, le gros marchand de cigares qui sirotait bruyamment son café à ma droite, en offrant autour de lui des havanes.. à quatre sous. En France le moindre fricoteur nous eût volé outrageusement sous couleurs de mets plus succulents, mais il n'eût pas manqué de tact à ce point, de réunir à la même table deux sociétés différentes, pour gratifier l'une de petits pois et l'autre de salsifis.

Une pensée bien naturelle, quand on a copieusement diné *aux Bois*, est de lier connaissance avec le cousin de Saint-Imier. Trois petites heures suffisent. Par des raisons tirées uniquement de la couleur locale, ce collatéral doit être horloger et protestant; c'est au mieux si par surcroît, il appartient à

une secte puritaine. Le mien nous accueillit cordialement et nous gratifia d'une chambre où la propreté suisse prenait les proportions d'un fétichisme national. Je rappelle à ce propos que le lecteur connaît déjà ma théorie sur la crasse envisagée dans ses rapports avec l'orthodoxie. Mon collatéral a pour auteur un vieux républicain solennel qui cite fréquemment l'apôtre saint Jacques, et professe pour la France une admiration très relative. Il s'en prend surtout à la légèreté de nos mœurs, et il attribue notre abaissement au mépris dans lequel nous tenons le culte de la famille. Il est de fait que cet Eden suisse se recommande surtout par la pratique des vertus domestiques. Le petit crevé volage y est inconnu; on s'aime, on se fiance, on s'épouse, on horloge et on meurt, après avoir vécu dans une douce ignorance des prescriptions de Malthus. Ces unions impunément fécondes feraient croire que dans ce riant vallon, et en dépit des axiômes économiques, « les substances s'accroissent en raison de la population. » C'est à renverser M. Guizot, l'austère partisan de la papauté temporelle et de l'onanisme conjugal.

La première fois que je m'assis à la

table de mon cousin, j'attaquais le potage avec une furie toute française quand son père m'arrêta d'un geste doux pour me dire sans grimaces : « Nous avons l'habitude de prier avant le repas, vous plaît-il que nous suivions nos usages ? » Et se recueillant aussitôt il improvisa une courte prière tirée des événements du jour. Admettons qu'on nie à cette pratique toute autre efficacité, on reconnaîtra qu'elle vaut au moins comme gymnastique de la parole. Quant à moi, j'y vois un autre avantage, elle assure au protestant une supériorité sur le catholique, en le forçant à se préciser sa pensée à lui-même, et en l'éloignant ainsi de ce vague et perfide radotage de l'âme qu'on nomme mysticisme. Outre ces fonctions sacerdotales que chacun remplit à son foyer, l'auteur de mon cousin se fait encore l'avocat de ses concitoyens auprès de l'autorité. Il faut croire que dans ces occasions, il ne ménage guère la franchise républicaine aux fonctionnaires issus du *referendum*, si nous devons en juger par ce cri du cœur, échappé aux facultés improvisatrices d'un préfet trop vivement pressé : « Fichtre ! vous être bien grinche M. Cho-pard ! »

Le lendemain de mon arrivée, nous fîmes l'ascension de la *Chasserale* en compagnie d'*Alcide* et de *Prémoldt*, deux gendres républicains du républicain Chopard. Comme nous sortions du village, nous rencontrâmes un monsieur qui se promenait gravement avec une sonnette dans le ventre. J'appris que ce mélomane était l'appariteur du village; il joue de son instrument au moyen d'une manivelle qui engendre un bruit de sonnerie électrique. Les mortels alors accourent en foule prendre connaissance des décrets immuables de l'autorité locale, où du<sup>e</sup> signalement des chiens fourvoyés. Nous qui n'avons guère de prétentions aux agissements bibliques, nous employons cependant la trompette à cet usage, et personne n'ignore que cet instrument rappelle au choix Tubalcain ou le Jugement Suprême. J'ignore s'il faut voir là une allégorie, pour exprimer qu'en France pays de révolutions, les actes du pouvoir doivent toujours être considérés comme des Jugements derniers. Mais revenons à nos moutons, c'est à dire à ceux de la *Chasserale*, qui sont des chèvres pour le dire en passant.

Chacun de nous portait les vivres à



tour de rôle, mais je ne brillais guère à ce compte, grâce à la vigueur et à l'adresse que l'éducation a développées chez ces montagnards. Pendant qu'à gravir cette montagne, je déployais la grâce d'un phoque, Alcide, muni d'un *alpen-stock* formidable s'étudiait à franchir les obstacles par des bonds prodigieux ; Prémoldt, habile au palet, pulvérisait le tronc des vieux sapins brisés par l'ouragan, en lançant des quartiers de rocs avec la précision d'une baliste. Tous deux alternaient leurs exercices par des chants patriotiques :

Oh ! « qu'est beau » mon pays !

. . . . . etc.

Je conviens volontiers de la beauté de cette région, mais on peut juger par ce premier vers, si j'ai tort de faire des réserves en ce qui touche la poésie.

Après avoir cotoyé des tourbières, le chemin monte à la *Vacherie des Plânes*, ainsi nommée des érables ou *plânes* qui ombragent cette métairie. Arrivés à ce point nous inclinâmes légèrement à droite par égard pour les taureaux du paturage que nous ne voulions pas déranger, bien qu'ils aient la réputation de se refuser rarement à un colloque avec

le voyageur. Ce détour nous coûta quelques minutes, et nous arrivâmes, toujours grimant, au sommet d'un tertre rocheux derrière lequel le sol paraissait manquer subitement. Sur la proposition de M. Chopard qui clignait de l'œil malicieusement, je rampai jusqu'au bord de l'abîme, et pendant qu'Alcide et Prémoldt me tenaient par les jambes, pour me garantir des effets du vertige, je jetai un regard au-dessous de moi. La sensation fut atroce ; j'étais au sommet d'une pointe rocheuse lancée pour ainsi dire au-dessus d'un vide effroyable, et que le seul poids de mon corps paraissait devoir entraîner. A huit cents mètres au-dessous apparaissaient les premiers sapins, et plus bas encore Saint-Imier et les riches vallées qui l'enserrent. La *Combe-Grédre*, c'est le nom qu'on donne à ce précipice ; les Alpes m'en avaient révélé d'aussi terribles, mais jamais d'aussi imprévus. Je reculai tout frissonnant, mais M. Chopard qui s'attendait à l'effet, proposa joyeusement une *giclée* réparatrice. Ce kirch me remit en humeur et l'impression disparût tout à fait quand Alcide eût entonné une tyrolienne dont un écho nous renvoyait les moindres changements de tons, en les

mariant comme le jeu des grandes orgues lorsqu'elles versent sous la voûte sainte, leurs torrents d'harmonie.

De la *Combe-Grèdre* au sommet de *Chasserale* on compte à peine une heure, à travers des pâturages sans arbres, car leur végétation cesse à ces hauteurs. Le point culminant est marqué par un amas de pierres en forme de tourelle, auquel on a donné le nom de Signal ou Observatoire, sous prétexte que des savants à baromètres sont venus y étudier les variations atmosphériques. Vous pensez bien que je ne me paye pas de ces raisons. Ils ont pu venir en partie méditée, parce que le savant comme tout le monde, aime les beaux paysages et les bons déjeuners ; or chacun sait que ce genre de bipède ne quitte pas plus son baromètre que l'anglais son parapluie. Son instrument lui sert à mesurer les altitudes et à prédire le beau, le pire et le variable ; en cas de conjonction pernicieuse il lui tiendrait lieu de rafraîchissement parce que le savant doit tout prévoir, car il ne saurait autrement rédiger les almanachs. On monte à *Chasserale* pour jouir d'une vue d'ensemble sur la Suisse et les Alpes. La vue est obstruée jusqu'au dernier mo-

ment, par la montagne que l'on gravit ; mais lorsqu'on met enfin le pied sur l'étroit plateau qui règne au sommet, le spectacle devient tout à coup magique. Quarante lieues d'Alpes neigeuses se déroulent subitement en flamboyant devant vous ! L'œil embrasse la chaîne entière, depuis Glaris et Appenzell jusqu'au Mont-Blanc ! Entre ces Alpes étincelantes, et le Jura sombre dont *Chasserale* est un dernier contrefort, la Suisse centrale ondule et monte peu à peu jusqu'aux pics les plus inaccessibles. A dix lieues en avant de nous, un large ruban d'argent indique le cours de l'Aar qui se précipite vers Berne. Au Sud le lac de Neuchatel confond ses eaux avec l'horizon, pendant que ceux de Morat et Bienne miroitent au pied même de *Chasserale*. Si, curieux des contrastes, on tourne le dos au spectacle éblouissant des Alpes, pour reporter les yeux sur les noirs plateaux du Jura, on distingue d'abord à droite la cime du *Weissen-stein* qui domine Soleure ; en face et derrière Saint-Imier, les gorges du Doubs ; puis des plateaux immenses, et là bas, tout là bas au nord et dans la brume, la silhouette immense des Vosges que con-

linuent au couchant les plaines de la Bourgogne.

Nous n'eûmes pas une heure de contemplation que nous découvrîmes sans baromètre combien la nature a horreur du vide à ces altitudes. On exhiba aussitôt la viande froide et les œufs durs. On arrosa le tout d'un petit vin blanc qui jouit de propriétés diverses, notamment de *faire l'étoile* et d'être si *rapicolant*, qu'en quittant la montagne je donnai sagement le bras à M. Chopard, afin de me livrer au plaisir de la philosophie sans crainte de trébucher.

## XII

Tout en nous livrant ainsi à des considérations profondes, sur la morale, la famille, et les bêtes à cornes dont les maladies sont fréquentes en ce pays, nous arrivâmes à la maison du *Ohmgeld* où bureau de péage, qui est assise à la limite extrême des deux cantons de Berne et de Neuchâtel. En face de ce temple du fisc, les indigènes ont élevé une auberge immense parce qu'il est urgent de compenser les ennuis de la douane par un léger coup de vin blanc.

Sachant que j'étais à la recherche de la couleur locale, mon cousin proposa de *pousser une boule*. Cette expression peint très heureusement le jeu de quilles suisse. Imaginez une plate forme de bois de plusieurs mètres carrés, sur laquelle on range des quilles monstrueuses qu'il faut renverser avec des boules proportionnées. Mais la main la plus gigantesque ne suffisant pas à envelopper le projectile, on pratique dans son épaisseur deux ouvertures destinées à recevoir les quatre doigts et le pouce du joueur. Cette précaution cependant serait impuissante à faciliter l'envoi utile de ces masses que leur poids retient aux moindres aspérités du sol. Pour y remédier on construit un véritable chemin de planches, sorte de plate-bande de bois qui part de la maisonnette où les joueurs se tiennent à couvert. Dans un coin de cette dernière baraque, une cuve pleine d'eau sert à humecter les boules et la plate-bande, et le terrain ainsi préparé, l'habileté consiste à opérer un glissement rectiligne qui doit aboutir à la chute de la première quille, sans laquelle les autres n'ont pas de valeur. Pendant que nous nous escrions ainsi, chaque paysan de passage

s'arrêtait, et mettant la main à son bonnet, demandait la permission de pousser aussi sa boule. Ce devoir accompli, il retournait aussitôt à son cheval, *qu'il prenait par la figure* pour retourner à ses travaux. Dans cette lutte de vigueur, j'étais appelé naturellement à briller d'un éclat médiocre. Alcide et Prémoldt furent les héros de la fête ; moi j'obtins un succès d'hilarité, parce qu'en dépit de ma bonté d'âme et de mes principes bien connus, je déviais sans cesse de la ligne droite pour m'obstiner aux jambes du *requillon*, qui me fit ensuite un procès de tendance afin d'obtenir une petite indemnité. Ainsi finit cette laborieuse journée ; mais le lendemain quand je repassai tout endolori devant la chapelle de Saint-Justin, je compris enfin la sagesse de la Providence qui, non contente de faire passer des fleuves dans les grandes villes, permet encore que les saints qui ont l'heureux privilège de guérir la hernie, soient l'objet d'une vénération spéciale dans les contrées où règne la passion des quilles.

Et puisque je reviens sur ce sujet, disons de suite que dans ces heureuses montagnes, le sentiment de la religion ne se traduit pas seulement en *ex voto*,

ainsi que le prouve l'inscription suivante recueillie sur la chaire d'une mignonne église à *Cernay-sur-Maiche*.

ANTONIUS JOSEPHUS

BURNEQUEL

*Hanc fecit*

*et*

*piissimo dono ecclesie*

*dedit*

1807

Ce don très pieux du sieur Burnequel consiste dans une chaire en bois sculpté dont le style est rococo, au moins par l'intention de l'auteur. Malheureusement le ciseau d'Antoine Joseph s'estressenti des orages de la Révolution; ses festons, ses guirlandes, et ses volutes n'ont rien des enroulements voluptueux et de la morbidesse qui font tout le charme du style Pompadour. Ce Louis XV de 1807 est un véritable anachronisme, et c'est grand dommage en vérité, qu'on ne me juge pas assez pieux pour être de l'Académie, car je prouverais en plusieurs points, que les réactions politiques engendrent infailliblement la réaction dans les arts; et par voie de conséquence, qu'en se montrant si anguleux dans un



style qui ne le comporte guère, le ciseau de Joseph Antoine cédait à une loi fatale de l'humanité. Je le regrette d'autant plus qu'après avoir pénétré de mon sujet, ce mémoire m'aurait valu nécessairement une couronne ; car je vaudrais bien une bête après tout, et chacun tombe d'accord qu'il n'est pas d'usage, lorsqu'on veut couronner les chevaux, de s'enquérir s'ils sont conservateurs ou révolutionnaires.

Il paraît qu'indépendamment de son goût pour la sculpture, le généreux Burneque avait encore l'amour de l'allégorie, si j'en juge par le dragon qui sert de rampe à l'escalier de sa chaire, et qui en profite pour darder contre le prédicateur, une langue effroyablement acérée en harpon de baleine. J'y vois une pure allégorie parce que j'imagine que le curé de Cernay n'est pas un de ces monstres huileux bons à harponner ; et comme cette sculpture emblématique s'explique amplement d'elle-même pour le surplus, je n'insiste que pour faire remarquer combien le rococo d'Antoine Joseph contraste avec le style romano-gothique de ce ravissant bijou d'église. Rien en effet de plus sévèrement élégant que ces voûtes aux nervures délicates qui vien-

nent se croiser au centre, pour servir de prétexte à de gracieux pendatifs. On regrette seulement que les nefs latérales soient interceptées à la hauteur du sanctuaire, par des massifs de maçonneries où le goût moderne a cru devoir appliquer des autels stupidement barbouillés de dorures. A part une sorte de cénotaphe fixé dans le mur à gauche et digne d'être noté, l'ornementation générale laisse également à désirer. D'antiques consoles faisant corps avec l'édifice, ont été garnies de bonhommes, par un sculpteur jovial qui s'est étudié à reproduire sans illusion, les formes à la fois guindées et hardies du moyen-âge. A côté de la chapelle latérale de gauche, on remarque entre tous, un vieillard vêtu en pèlerin et aussi saint qu'indécemment, qui retrousse sa robe, comme s'il éprouvait un besoin..... de montrer à son chien qu'il souffre d'un abcès à la cuisse. Je me suis demandé alors, mais sans succès, pourquoi cet animal qui doit être très étonné, portait un pavé dans sa gueule; je pense aujourd'hui que la Providence a ainsi inspiré l'artiste, afin qu'un jour un chrétien pudibond se rencontre pour jeter cette pierre dans le jardin du vénérable polisson.

L'église de Cernay est très ancienne ; je crois avoir entendu dire à M. l'abbé Narbey de Maiche, archéologue aimable autant que modeste, que la construction de ce monument remonte aux Templiers. Je ne vois pas d'inconvénients à cette illustre origine mais, je proteste contre la réputation que quelques habitants du pays paraissent vouloir attribuer également, à l'église d'un village microscopique situé sur l'extrême frontière, et qui porte le nom pittoresque de *Fessevillers*. J'eus quelque peine à y arriver; c'était un dimanche, et les paysans que je rencontrais sur ma route, insistaient tous pour m'emmener, moi inconnu, à je ne sais quelle fête voisine. Hormis son heureux emplacement et l'auvent qui protège son entrée ogivale, l'église de Fessevillers n'a rien de remarquable. L'intérieur ne répond guère à l'aspect vénérable du monument. C'est au carré, une vaste chambre avec plafond ordinaire et moulures à la corniche, en manière de chambre à coucher. A droite et à gauche et flanquées aux murs, des chapelles où trône majestueusement dans sa chemise de baudruche, l'exécrable statuaire des marchands de chausables. Cette chemise préservatrice est

également appliquée à des flambeaux, lampadaires et des griandoles moitié cuivre, moitié porcelaine, bronzes entrelardés de sucre d'orge. Une tribune de bois brut réservée sans doute aux virtuoses du plain chant domine l'entrée. Cette tribune qui ne connaît pas le luxe des orgues, est peut-être avec l'auvent moyen-âge, la seule chose qui m'ait fait impression dans cette bâtisse, car elle donne à l'édifice sa valeur religieuse mieux que la sainte quincaillerie. Dans cette salle sans style et sans caractère, elle fait songer en effet à ce besoin qu'éprouvent les hommes sur tous les points du globe, de se réunir pour discuter les problèmes infinis de la morale ; l'esprit une fois élevé à cette hauteur, le reste n'apparaît plus que comme l'appareil païen d'un culte idolâtre.

Ce jour-là, je déjeunai finement d'un os de vache salée et d'un fromage aveugle mais en revanche vigoureusement moisi. Comme ces deux services furent largement espacés pour permettre à la servante d'essayer un assortiment de coiffes, je profitai de l'occasion pour jeter un coup d'œil sur la galerie circulaire de lithographies qui ornent les

murs de cette auberge. C'est d'abord Mazeppa surpris par le Comte ; puis Mazeppa sauvé par des cosaques ; enfin Mazeppa traîné par des chevaux sauvages. Je n'insiste pas sur cette lamentable histoire, que je suppose trop connue du lecteur. A droite se déroulaient les aventures de l'*héroïne de Sinope*. L'héroïne sauve une première fois l'officier de marine en robe rouge ; elle est surprise ensuite en robe jaune par ses frères polonais, au moment où elle tient discrètement du papier, sans que la légende dise pour quel usage. Elle sauve en robe verte et pour la seconde fois, le jeune officier qui affecte de se noyer sous prétexte que son navire vient de faire explosion. Enfin l'héroïne épouse Jules de Montal, en robe de circonstance, après avoir retrouvé son père (?) qui les bénit par un geste approprié à cette succession d'événements étourdissants. Immédiatement au-dessous de la gravure qui célèbre cette heureuse conclusion, et comme si le destin se plaisait à rappeler sans cesse notre imagination vagabonde sur la terre, une affiche de notaire annonçait la vente d'un superbe domaine à Damprichard, et l'on prévenait les amateurs qu'ils eussent à se

présenter chez *M. Pacifique Brischoux*, derrière le château.

Mais je trouvais que la froide réalité, c'était surtout mon os de vache, car la servante s'obstinait à ses colifichets. Elle parût enfin portant une assiette propre d'une main, et de l'autre un fragment de gruyère richement enveloppé d'une couche de cryptogames bleuâtres. Comme on ne me fit payer que le fromage, j'imagine que ces champignons étaient une gracieuseté de l'anbergiste reconnaissant au voyageur. Ce repas succulent fut couronné par un excellent café que je pris en imagination devant la porte du presbytère. C'était l'heure des vêpres, et pendant que je me promenais devant le cimetière qui contient à la fois dans son périmètre, l'église et la maison curiale, je vis tout à coup une servante accorte jaillir de de cette dernière habitation. Elle se précipita dans le clocher qui retentit aussitôt de quelques appels secs et précipités ; puis elle regagna soudain le presbytère en faisant voltiger derrière elle les barbes de son bonnet qu'elle retenait du doigt. Mon œil de philosophe vit si clairement que cette *course au clocher* avait pour but de résoudre le dif-

ficile problème d'appeler les fidèles à l'office sans laisser *rebouillir* le café de *ces Messieurs*, que l'eau m'en vint aussitôt à la bouche.

#### XIV

Situé sur la route de Maïche en Suisse par Seignelegier, Fessevillers est sur la hauteur. La route descend ensuite à *Goumois* où elle traverse le Doubs, sur un pont qui fût en 1815 le théâtre d'un combat entre les volontaires royalistes formés en Suisse, et les corps francs ou gardes nationaux restés fidèles au gouvernement des cents jours. Le comte de Montjoie, seigneur des environs de Saint-Hippolyte trouva la mort dans cette lutte, où les royalistes furent repoussés, grâce au concours des habitants qui prirent parti contre les lys. J'emprunte ces détails à un ouvrage intitulé : *Le panache de Henri IV ou les phalanges royales par Delandine de Saint-Esprit.* (Paris, mars 1817). Ce travail véridique et exempt de partialité, comme vous pouvez croire puisque royalisme est synonyme de vertu, comme république l'est de brigandage, ce travail débute

par une superbe illustration, où l'on voit monseigneur le duc d'Angoulême à cheval en avant de son état-major, et levant dévotement les yeux au ciel, pendant « qu'*Henri IV* apparaît porté sur l'aurole de la gloire et dépose son panache sur le front du héros. »

Goumois s'étant déclaré pour Bonaparte contre Louis XVIII, c'est-à-dire pour la Révolution contre le divin panache, l'auteur explique cette monstruosité par cette considération, que les habitants « *étaient dirigés par un curé dont la morale n'était rien moins qu'évangélique.* » Repoussés de Goumois, les royalistes se présentèrent alors par le comté de Ferrette. Là ils furent chaudement accueillis par le clergé, et M. Delandine reconnaissant, accorde aussitôt que ces prêtres estimables étaient imbus d'une « morale pure. » Si nous appliquons maintenant cette doctrine à nos contrées et à nos temps agités, il suivra que l'Évangile et M. de Chambord sont une seule et même chose ; et comme il serait inconvenant de séparer la fortune du maître de celle du serviteur, nous sommes amenés à conclure que l'abnégation du Christ avait surtout pour but le triomphe de M. de Vauchier (de l'École polytechnique).



Vainqueurs à Ferette d'une résistance qu'on ne leur opposa point, les royalistes vinrent camper sous les murs de Besançon, et M. le comte Gaëtan de Larochefoucault, leur chef, somma le maréchal Jourdan qui commandait au nom de l'empereur, d'évacuer la ville avec sa garnison. L'empire n'étant pas encore officiellement renversé, le maréchal résistait ; pour vaincre ses scrupules, le comte Gaëtan fit alors observer qu'il serait beaucoup plus glorieux, pour ce qu'il lui plaisait d'appeler l'armée française, « *d'opérer sans secours étranger.* » J'ignore ce qu'en penseront les royalistes actuels, mais puisqu'il est convenu, suivant l'expression du temps, que l'excellent roi Louis XVIII en cette occasion, « *avait été rendu à l'amour de ses peuples,* » il m'aurait paru au moins inutile de reconnaître qu'il n'avait pas fallu moins à ce bon roi, qu'une escorte d'Autrichiens, de Prussiens, de Saxons, de Bavaurois, de Cosaques, etc., pour rendre cet amour efficace.

Quoi qu'il en soit, le maréchal Jourdan ne crut pas devoir se rendre à un si beau raisonnement ; mais le général Marulaz qui commandait en sous ordre, accepta de « *protéger le mouvement et de*

*maintenir l'étendard royal* ; » du moins M. Delandine l'affirme à la page 239 ; et si le fait est exact, je trouve au moins curieux, que ce soit le second empire qui ait fait germer dans la tête de notre municipe, l'idée de posséder cet homme de guerre peint en pied par Giacomotti.

Et peut être ici trouverez-vous qu'écrivant un voyage au pays de Maïche, je traite bien peu de mon sujet. Mais ma réserve s'explique par cette considération que mon récit étant surtout humoristique, le superflu devait avoir le pas sur le nécessaire, parce que le nécessaire est naturellement superflu dans une forme littéraire où l'on donne presque tout à l'imprévu. J'ajoute qu'il était nécessaire que je donnasse cette explication ; mais il serait superflu ou en conviendra, que j'insistasse sur un point aussi clairement établi désormais. Je ne veux pas cependant me séparer du lecteur, sans promener de la philosophie, le flambeau à la main, comme je l'ai fait pour le restant du canton. Pour séduire le voyageur, je le prévient même, que cet excellent poisson qu'on nomme la truite reflue jusqu'à ces hauteurs, par la voiture de Seignelegier ; et ce détail

n'est pas inutile à noter . parce que la meilleure auberge du village est tenue par deux respectables demoiselles qui n'entendent pas raillerie sur l'abstinence du vendredi, et qui n'hésitent pas à vous mettre en demeure de vous y conformer ou de prendre gîte ailleurs.

Un dimanche je suivis la foule qui se rendait à l'église pour entendre la parole de Dieu, mais notre espoir devait être trompé, parce qu'au premier coup de cloche le curé était parti avec M. de Mérode, qui désirait assister à la fête de Frambouhans. On se tromperait d'ailleurs en imaginant que ce besoin d'ambulation et d'épanchement cachait quelques visées électorales ou politiques. Si aujourd'hui ce bon M. de Mérode appelle plus fréquemment à sa table les trente-deux maires de son canton, c'est parce que si rompu qu'on soit aux belles manières, il y a toujours quelque chose à gagner en fréquentant une société de choix. Ce jour-là donc, le vicaire remplaça la parole de vie par une annonce dont voici à peu près l'équivalent :

« Les fidèles sont prévenus que la  
« *sœur Stanislas, de la congrégation de*  
« *Jésus dans le Temple, fondée à Brighon,*  
« *Angleterre,* a été autorisée par son

« évêque à venir quêter pour le culte  
« dans les montagnes du Doubs. Le  
« produit est destiné aux prêtres mal-  
« heureux. Vous savez mes frères que  
« dans la protestante Angleterre, le  
« culte catholique n'est point reconnu  
« et soldé par le gouvernement. Mon-  
« seigneur le cardinal a bien voulu dou-  
« ner son autorisation au pieux dévoû-  
« ment qui amène en ce diocèse la sœur  
« Stanislas. »

Cet appel je l'avoue, m'alla droit au cœur, parce qu'il me fournit la mesure du desintéressement de Monseigneur. Je me souvins en effet de nos deux provinces perdues et des cinq milliards extorqués. Je me rappelai que le jour même où l'ennemi nous imposait ce traité désastreux, il se rencontra par un hasard inopportun, que Monseigneur eut besoin d'une bagatelle, 200,000 francs je crois, pour édifier le pays et quelques maçonneries indispensables aux très saints Ferréol et Ferjeux. Comme le pays flambait encore des vengeances prussiennes, son Eminence éprouva quelque peine à recueillir cette menue monnaie; et cependant il permettait à sœur Stanislas de glaner dans son champ en faveur du clergé anglais! Ce dévoûment

est d'autant plus méritoire qu'il implique qu'aucun indigent ne reste à soulager dans le diocèse ; aussi les siècles diront-ils la gloire de Monseigneur ?

Triomphez Monseigneur Mathieu !  
A vous bénir que chacun s'empresse ;  
Triomphez Monseigneur Mathieu !  
Si des bons Anglais la patte on graisse,  
Triomphez Monseigneur Mathieu !  
Nous n'aurons plus que chants d'allégresse.

*Et cœtera*, car vous pensez bien que je ne peux pas rapporter ici par le menu tout ce que les siècles diront de flatteur touchant ce prélat.

L'église de Maïche prouverait au besoin que l'architecture et la pâtisserie sont deux arts jumeaux qui doivent concourir également à la satisfaction du goût. A l'extérieur en effet, l'architecte a coiffé son clocher d'un immense gâteau de Savoie, et pour continuer sans doute la démonstration de l'axiôme que je viens d'émettre, il a ménagé à l'intérieur une double rangée de brioches qui sous le nom de chapelles latérales, sont dans un rapport de proportions défectueux avec l'ampleur de la nef centrale. Cette dernière ne manque pas de majesté ; on s'occupe en ce moment à la décorer de barbouillages polychromes à la manière

italienne, et les ouvriers piémontais occupés à cette besogne ont déjà importé dans tous les cabarets leur jeu national de la *morra*. Je n'insiste pas sur le mérite artistique de cet édifice; la peinture y est représentée par un saint Pierre qui pour m'être apparu à travers un échafaudage, ne m'a point fait l'effet d'être absolument mauvais; quand à la sculpture, je me garderai d'exprimer une opinion, parce que c'est surtout en matière religieuse que l'intention doit être réputée pour le fait, et l'intention est honnête assurément.

XV

Dans cette église deux inscriptions or sur marbre noir, ont surtout fixé mon attention. La première rapporte un certain ordre du jour aux chasseurs d'Afrique dont j'ai déjà parlé. La seconde contient une liste de dix-neuf noms suivis de cette légende :

*Tous habitants de la Franche-Montagne*

MIS A MORT POUR LA FOI CATHOLIQUE

*Par arrêt du Tribunal révolutionnaire,  
séant à Maîche,*

*les 14 et 21 octobre 1793.*

*Charles, comte de Montalembert,  
représentant du peuple dans le département  
du Doubs en 1848 et 1849*

*Leur a consacré cette pierre.*

Cette inscription méritait un petit commentaire, et il est vraiment fâcheux que M. le comte de Montalembert n'ait pas cru devoir le fournir. Dans sa bouche de royaliste et de catholique, la stricte vérité n'aurait pu manquer d'acquiescer un grand poids auprès des populations de ces montagnes. Mais on peut suppléer l'omission du comte Charles ;

la chose est même des plus simples comme vous l'allez voir.

Bien qu'il eût juré la Constitution de 1791, Louis XVI ne laissait pas cependant, d'entretenir des intelligences avec la noblesse réfugiée à Coblentz, sous la direction du comte de Provence qui devait être plus tard Louis XVIII. Les émigrants formaient un rassemblement armé sur la frontière, et ils annonçaient l'intention de rentrer en France, de concert avec les Prussiens et les soldats de l'empereur d'Autriche, frère de la reine Marie-Antoinette. Leur but avoué était de renverser la République pour y substituer le droit divin d'avant 1789. Pour couper court à ces intrigues, la Convention cita Louis XVI à sa barre, et après l'avoir convaincu d'intelligences avec l'ennemi, elle le condamna à mort. Il fût exécuté le 21 janvier 1793. A cette nouvelle les souverains d'Europe marchèrent contre nous. Ils étaient soudoyés par l'Angleterre qui avait intérêt à asseoir sa suprématie commerciale et maritime sur les ruines de la France. Nous eûmes alors contre nous, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Hollande, la Sardaigne, l'Espagne, le Portugal, le roi de Naples, le Pape et la Diète ger-



manique, qui mirent sur pied 400,000 hommes, dont quelques-uns envahirent aussitôt le territoire français. Excellents patriotes, les royalistes choisirent ce moment pour insurger Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulon, la Vendée, la Normandie, le Jura et la montagne de Maïche.

Or, j'en demande pardon à la mémoire de l'illustre comte Charles, on admet généralement en droit public, que les pouvoirs institués peuvent au même titre que les particuliers, invoquer le droit de légitime défense. Imbue de cet axiôme, la Convention pouvoir régulier, créa un *comité de salut public*, avec mission de faire rentrer les rebelles dans le devoir, fût-ce par la terreur de l'échafaud; parce que les Anglais, les Prussiens, les Autrichiens, les Hollandais, les Sardes, les Espagnols, pagnols, les Portugais, les Napolitains, la Diète et le Pape ne lui laissaient pas le loisir d'employer les moyens de persuasion. En même temps qu'elle pourvoyait aux besoins de l'intérieur, la Convention décréta plusieurs levées pour faire face à l'invasion étrangère. C'est là que les royalistes du Doubs l'attendaient. Quand l'autorité voulut execu-

ter le décret, les paysans se soulevèrent au nombre de deux à trois mille et se ruèrent sur les mairies pour s'emparer des fusils destinés à la garde nationale. Les hommes qui ont écrit sur lamatière, M. l'abbé Besson et M. Jules Sauzet, tous deux de la pieuse Académie de Besançon, disent que ce soulèvement fut défensif plutôt qu'agressif, plus disposé à recevoir la mort qu'à la donner. Je suis très convaincu en ce qui me concerne, que comme partisans et catholiques, ces braves gens faisaient une insurrection pour être battus ; qu'ils eussent été au désespoir d'un succès, et qu'ils cherchaient surtout la palme du martyr ; mais ceux qui ne connaissent pas comme moi l'austère impartialité des deux écrivains que je viens de nommer, ceux-là trouveront sans doute, que les insurgés dans ce cas auraient atteint leur but plus promptement en allant aux armées, et qu'ils n'avaient pas besoin de fusils pour cela. Quoiqu'il en soit, le tribunal révolutionnaire se transporta à Maïche pour juger les coupables ; les uns furent renvoyés dans leurs foyers sous la surveillance des communes, d'autres déportés ; dix-neuf furent décapités ;

c'est ce que le comte Charles exprime en disant :

MIS A MORT POUR LA FOI CATHOLIQUE.

M. de Montalembert aurait pu ajouter :

*Et pour s'être soulevé en armes, en refusant de marcher à l'ennemi,*

Cette variante n'aurait peut-être pas produit tout l'effet que M. de Montalembert attendait de son marbre commémoratif, mais elle eut été plus conforme à l'histoire. Je ferai remarquer à ce propos, qu'il n'y a pas encore bien longtemps qu'on fusillait en France un officier du nom de Rossel, et un certain avocat Crémieux, coupables de s'être révoltés contre le pouvoir que l'Assemblée nationale tient du suffrage universel. Admettons qu'un jour les partisans de la Commune veuillent graver sur marbre que ces deux hommes sont tombés martyrs de la liberté, les continuateurs de M. de Montalembert ne peuvent manquer alors d'applaudir, parce que toutes les révoltes doivent être égales devant le droit, et que les royalistes qui ont le monopole de la vertu, ne

sauraient condamner chez l'adversaire ce qu'ils glorifient chez eux-mêmes.

Cette insurrection prit le nom de *Petite-Vendée*; de fait, elle fut le fruit d'une intrigue royaliste. Des émigrés nobles ou prêtres s'étaient retirés en masse dans les villes frontières de Suisse, à Soleure, à Fribourg, à Cressier et au Landeron. Partis de ces centres d'agitation, des agents sillonnaient la montagne en 1792 et 1793. Ces émissaires étaient prêtres en général; ils fomentaient la révolte sous prétexte d'administrer les sacrements, que les paysans, disaient-ils, ne devaient pas recevoir des ecclésiastiques assermentés. Ceux qui cachaient ces prêtres nomades recevaient dit-on, un subside en argent, que l'on désignait au pays sous le nom de *Providence*. Le docte abbé Besson et l'honorable M. Sauzet ont cru devoir omettre ce détail; j'imagine que c'est par humilité pure et parce que c'est encore pécher d'orgueil que vouloir paraître savant. Deux de ces commis-voyageurs en guerre civile furent arrêtés après la *Petite-Vendée*; l'abbé Robert était porteur d'écrits qui ne pouvaient laisser aucun doute sur sa qualité d'agent politique; quant à l'abbé

Tournaier, il est notoire qu'il eut à Cressier des entrevues avec M. l'abbé de Chaffois qui y avait réuni les ecclésiastiques Franc-Comtois, sans doute pour les entretenir de la *vie future*. Le soulèvement eut lieu aux cris de : *Vive Louis XVII ! Vive la Vendée ! VIVE LE ROI DE PRUSSE !* Les révoltés eurent un moment pour objectif d'aller à Baume délivrer 113 prisonniers *prussiens* qui y étaient enfermés. Pour les pousser à la révolte, on avait fait croire aux paysans, qu'une armée de républicains montait de la plaine pour les égorger ; qu'ils trouveraient en Suisse leurs curés escortés de 14,000 prussiens ; enfin que le général *Maleseigne* de Maîche, se mettrait à la tête de l'insurrection. Il est probable en effet que s'ils eussent réussi, les révoltés n'auraient pas manqué de chefs pour les conduire au triomphe ; mais ils furent battus et payèrent naturellement cette folle confiance, de leur vie ou de leur liberté.

J'emprunte ces intéressants détails au pieux auteur de la *Persécution religieuse en Franche-Comté*. L'honnête académicien n'a de blâme que pour les juges de cette sanglante échauffourée ; il ne lui en reste pas pour les provocateurs,

Peut-être pense-t-il qu'une insurrection est toujours sainte quand elle se fait au nom du roi et de la religion, même devant l'ennemi.

## XVI

Il paraît que les juges du tribunal révolutionnaire étaient des hommes sanguinaires qui condamnaient à mort pour l'unique satisfaction de voir couler le sang. M. l'abbé Besson qui est bien informé raconte en effet que : « les » membres du tribunal réunis dans le » vestibule du château, assistaient à » l'exécution de leurs sentences, l'œil » sec et le cœur froid. Chaque fois » qu'une tête tombait, le président, un » couteau à la main, faisait dans la paroi » de la fenêtre une marque funèbre, se » donnant ainsi le barbare plaisir de » compter ses victimes et de les *frapper* » *une seconde fois.* (?) A cinq heures, il » remit son couteau dans sa poche, et » quitta la place pour aller dîner. La » dernière tête était tombée !!! »

N'est-ce pas que c'est atroce ? Que dis-je ? C'est effroyable ! c'est horrible !

Oui, c'est à cinq heures, à cinq heures très précises entendez-vous, que le barbare président mit son couteau dans sa poche pour aller dîner ! Il faut noter cependant que M. Sauzet qui donne le même récit, ne le présente que comme une *tradition qui répugne à l'humanité et à la vraisemblance* : mais M. l'abbé Besson est plus affirmatif, sans doute parce qu'il ne voyage jamais sans son critérium. Quant à M. Sauzet il croit pouvoir avancer aussi que le dîner eût lieu à cinq heures, mais il omet de préciser le moment où le sanguinaire magistrat mit son couteau dans sa poche. On conviendra que cette négligence est bien blâmable dans un écrivain qui approfondit sa thèse, à ce point qu'il peut donner le nombre de lapins et de pots de crème que les infâmes patriotes dérobèrent chez les braves catholiques.

L'auteur sait en effet que « chez » *Blaise-Antoine Coulot* on a volé 12 » lapins, 18 poules, 45 kilogrammes de » salaisons, 87 kilogrammes de fromage, » 12 paires de bas, 12 chemises, 6 mou- » choirs, 150 livres en numéraire, et 5 » kilogrammes de beurre avec le linge » nécessaire pour envelopper tous ces

» objets. » Il sait encore que « *Jeannin*  
» et *Parent, du Lulier, avec Arnoux,*  
» de *Montbéliardot*, sont entrés dans  
» une maison, le sabre à la main, en  
» jurant et menaçant. Après avoir ren-  
» versé et brisé quantité de choses, ils  
» descendirent à la cave, prirent la  
» scille de crème, la portèrent sur la  
» table et dirent aux femmes : Allons  
» b...grez de p...ns, goûtez-en, afin que  
» vous ne nous empoisonniez pas. Après  
» quoi ils renversèrent la scille de  
» crème sans en manger, et en sortant  
» ils tuèrent sept ou huit poules ! »

On m'excusera si j'en passe, parce qu'il y a dix volumes de cette force ; car il était réservé à M. Sauzet d'élever un monument vulgarisant la science à ce point de mettre l'histoire du pays à la hauteur de toutes les portières ; mais je n'en pense pas moins qu'on est impardonnable, lorsqu'on écrit l'histoire avec ce fini, de ne pouvoir précier le moment important où une magistrature barbare et néanmoins soigneuse, après avoir veillé à l'exécution de ses sentences, *rattroupe* sa coulellerie intime pour s'en aller souper.

Maîche est situé au fond d'un vallon en forme de triangle qui s'ouvrirait sur



le Dessoubre, s'il n'était fermé à l'ouest par une colline qui porte le vieux château. Chacun des angles de cette figure géométrique régulièrement dessinée laisse échapper une grande route. L'une conduit en Suisse, l'autre à Montbéliard, la troisième se dirige sur Baume et Besançon. La terre seigneuriale existe encore, mais elle s'est pliée aux exigences du Code civil sans protestation des cadets, et reste partagée actuellement entre le comte Werner de Mérode et la veuve du célèbre orateur Montalembert. Chacun de ces deux hommes fut à son tour député du Doubs ; aucun n'est du pays. Ils n'y ont pris pied que par leur alliance avec la famille de Grammont à laquelle passa le domaine seigneurial, par le testament de François-Joseph-Xavier de Guyot, marquis de Maiche, mort en 1824. La double influence des prêtres et de la richesse suffit donc à expliquer cette réussite électorale ; mais il est juste de dire que le succès de M. de Montalembert fut puissamment favorisé par le prestige de son éloquence.

Le comte Werner lui, ne se pique pas de bien dire ; il ne parle jamais à la Chambre, et quand il veut gratifier le

conseil général du Doubs de ses produits cervicaux, il les couche sur le papier, pour les lire agréablement à la séance. On voudra bien prendre en note, que mon adverbe agréablement a surtout pour but de donner à ce portrait un caractère parlementaire ; mais il ne faudrait pas en conclure que le comte Werner possède un organe enchanteur, où que ses opinions sont libérales, deux choses qui sont également harmonieuses et par conséquent agréables. M. de Mérode vote religieusement avec les ennemis les plus acharnés de l'affranchissement sous toutes ses formes. Porteur d'une face grassouillette de lévite réjoui, sur un tronc de carabinier, M. de Mérode prouve par son seul aspect, qu'il sera débonnaire chaque fois que ses inspireurs politiques daigneront le lui permettre. Pour ma part je le crois incapable de haines et naturellement porté à une joviale bonhomie. Mais M. de Mérode est légèrement cosmopolite ; on n'a jamais bien discerné ce qui dominait en lui du Belge ou du Français, du Picard ou du Franc-Comtois. Habitant tour à tour le Nord et l'Est, on ne saurait dire quels avis influenceront sur lui ; et le cas échéant, s'il

inclinerait à la violence ou à la mansuétude. A voir la façon familière dont le Massillon du crû se suspend au bras du comte Werner, l'affectueuse sollicitude dont il l'enveloppe, l'esprit qu'il dépense sans aucun doute dans ces conversations de trottoir dont les joyeux éclats parviennent jusqu'au vulgaire passant, il est à croire qu'il aspire à l'honneur d'être le conseiller intime de sa politique régionale. Du Franc-Comtois, dans ce cas, délivrez-nous, Seigneur !

En voyant passer ce brave homme, — je parle du comte Werner, — on se demande où réside son prestige. Voici ce que j'ai découvert à ce sujet : Etranger au pays, M. de Mérode passe pour être richement doté en terres situées dans le Nord ; c'est ce qu'un naturel de Maïche m'exprimait naïvement en ces termes : « On dit qu'il *graisse* au moins cent paires de bœufs par an. » De fait un homme de la force de deux cents bœufs doit être au moins un économiste, sinon un politique ; et je ne m'étonne plus si M. de Mérode est hostile à l'instruction gratuite et obligatoire ; c'est qu'il connaît beaucoup mieux la question des suifs. Soigneux de sa popularité, il vient ordinairement en septem-

bre, donne à dîner, assiste aux fêtes patronales et préside à la gauche du curé les distributions de prix avec comédies. Je l'ai vu battre des mains aux jeunes artistes, en même temps qu'il détournait la tête pour bâiller aux tribunes. Tout autre que le comte Werner eut compromis ainsi son prestige; il n'en fut rien; la gendarmerie que j'avais à ce moment dans le dos profita même de l'occasion pour le présenter aux profanes en ces termes: « Celui qui ouvre cette grande bouche, c'est MÔSSIEU LE COMTE! » On ne le désigne pas autrement dans le pays; l'autorité surtout en a plein les mâchoires.

J'ai dit que le domaine était partagé en deux portions. Celle qui confine au village appartient à madame la comtesse de Montalembert; elle renferme ce qu'on appelle le château neuf, qui a au moins deux siècles d'existence. Les anciens rappellent que cette partie du domaine était ombragée de vieilles futaies auxquelles on a substitué une scierie dans le goût du jour. Ils s'en expliquent avec amertume, bien qu'ils n'aient sur le sol aucun droit de propriété ou d'usage. Les anciens sont naïfs; ils ignorent sans doute que si les

grandes familles trouvent les vieux usages bons à conserver, elles pensent, en retour, que les vieilles futaies sont excellentes à débiter en planches.

L'autre fragment est le propre de M. de Mérode ; il y a construit un chalet-castel qui rappelle Asnières. Rien n'y manque, pas même la grenouillère, où flotte, si l'on peut employer cette orgueilleuse expression, une barque trop grande pour le contenant. Les clôtures sont faites de pieux soigneusement peints et reliés entre eux par des fils de fer. En un mot cette création ressemble beaucoup à *la Folie* d'un industriel qui aurait rencontré une veine dans les Bétons Agglomérés ; mais comme établissement électoral, c'est absolument indigne d'un homme qui *graisse* cent paires de bœufs par an au titre féodal.

Naturellement l'intérieur de l'édifice m'est inconnu ; mais en suivant le sentier qui conduit au château, j'entendis un jour la sonnerie d'un coucou qui chantait dix heures. J'en fus étonné, je l'avoue, car je croyais que le prestige des monarchistes résidait surtout dans leur splendeur. M. le comte dira peut-être que ces questions de mobilier sont de la vie privée, et qu'il m'appliquera la

lot Guilloutet. Mais s'il me guilloute comme conservateur, comme républicain je ne pourrai moins faire que de le guillotiner, car au total il n'y a jamais entre ces deux verbes que la différence d'une syllabe. A cette satisfaction trop radicale, je préfère cependant un léger moment d'entretien :

Un de vos alliés, Monseigneur, — souffrez que pour la commodité du discours j'emploie cette appellation familière — un de vos alliés, M. Estignard, vient de publier un livre dans lequel il déclare d'une façon générale que « *pas* » *« un des hommes qui se disent républi-* » *« cains n'a l'ombre d'une vertu républi-* » *« caine. Ils songent pour la plupart à* » *« satisfaire leur ambition. »*

Vous avez remarqué sans doute, Monseigneur, combien un axiôme emprunte de valeur à la bouche qui l'émet. C'est ici le cas, et je me sens en vérité couvert d'une extrême confusion, car, au 4 septembre, une cupidité irrésistible, je l'avoue, me faisait briguer une place de canonnier servant dans la garde nationale, pendant que le désintéressement de M. Estignard l'obligeait à recevoir les fonctions de premier avocat général des mains du « *vieil avocat Cré-*

» mieux dont les épaules pliaient déjà  
» sous le faix et qui se saisissait encore  
» du ministère de la guerre. » Tenez,  
Prince, il est de ces heures où le  
cœur qui déborde nous convie à une  
aimable franchise ; eh bien, je le  
déclare, je suis ému de voir par cet  
exemple, les sacrifices qu'un monar-  
chiste sans ambition peut, en temps  
difficile, être contraint de faire à la  
chose publique. Et si je confesse ici  
ma secrète admiration, c'est que votre  
allié me fait dans son œuvre l'honneur  
d'une mention spéciale. M. Estignard se  
moque de moi, page 39 ; c'est son  
droit ; que ne puis-je manier la fine ironie  
comme ce délicat écrivain qui me  
pulvérise sans efforts et comme en se  
jouant ! Adroitement en effet, il rappelle  
qu'un préfet de l'empire eut le mauvais  
goût de me refuser la fonction de se-  
crétaire particulier que je sollicitais. Si  
exquise qu'elle puisse être, mettons de  
côté, Monseigneur, cette littérature pré-  
voyante, pour traiter la question de  
plus haut ; vous serez étonné de voir  
qu'elle réside tout entière entre vous,  
Altesse, et moi chétif.

Je suis né bâtard, c'est à quoi vos  
coreligionnaires anonymes font allu-

sion, quand ils m'écrivent que je suis déclassé. Un concours de circonstances me dota d'un petit avoir, et on me fit avocat pour mon argent. Jusque-là je n'eus guère d'opinions. A vingt-cinq ans la fantaisie me prit d'être utile à moi-même et aux autres ; je désirai alors être secrétaire de mon préfet. Vous direz peut-être que c'est une tâche à ma vie républicaine. Que voulez-vous, Monseigneur, je croyais alors que le succès est toute la morale du monde ; la faute en est aux honnêtes gens vos amis qui m'avaient enseigné le respect du pouvoir existant. A la vérité j'avais entendu dire qu'il avait pour origine le parjure et l'assassinat ; mais les bourgeois qui m'entouraient, suivant en cela le mot d'ordre de votre cognat M. de Montalembert, allaient criant partout qu'il nous sauvait du *banditisme* ; les prêtres l'encensaient, et vous-même, Monseigneur, ratifiâtes sa sanglante usurpation, puisque je vous vois inscrit au *Moniteur* du 3 décembre parmi les membres de la fameuse commission consultative substituée par violence à l'Assemblée légitime.

Mais revenons à mon préfet ; il refusa ma requête parce qu'ayant épousé la



fille d'un épicier, ma femme eût déparé son salon. Je n'aurais jamais cru auparavant, qu'à deux pas de ma maison, ce dignitaire fût aussi loin de moi ; ce jour-là j'entrevis aussi que toutes les portes ne sont pas *également* ouvertes au travailleur, comme viennent nous le dire, avec permission de l'autorité locale, les ténébreux agents de votre politique de coulisse. J'essayai du barreau, car je ne crains pas le travail, Monseigneur ; mais comme je suis atteint d'une pudeur enfantine pour tout ce qui touche aux questions d'argent, mes clients au civil me volaient impunément ; quand au criminel, je fus désigné d'office trois fois en dix ans, parce qu'il fallait avant tout pourvoir les fils de conseillers qu'on voulait pousser dans la magistrature. Pour réussir d'ailleurs, il eut fallu m'affilier aux sociétés pieuses de charité et d'épargne mutuel, ou subir sans colère la grossièreté de certains magistrats. La vocation m'a manqué ; et il faut me pardonner, voyez-vous, car à rester pur de tout servilisme, c'était au moins du génie qu'il me fallait pour être admis à végéter.

Je devins donc républicain, et je pris la plume pour défendre ce qu'une dou-

ble épreuve me donne, ne vous déplaise, le droit d'appeler mes convictions. Vous l'avouerez-je, je ne vois rien là que de normal ; car on n'est pas de l'opposition dès le ventre de sa mère, mais on le devient, Excellence. Vous, Monseigneur, c'est bien différent, et, sans médire de votre valeur actuelle, l'exemple de votre jeunesse prouve qu'il suffit de naître grand seigneur pour avoir du talent ; on a du génie si par surcroît on *graisse* bon an mal an cent paires de bœufs. En effet, les électeurs censitaires vous envoyèrent à la Chambre dès 1846 ; vous veniez, je crois, d'être sevré.

Ainsi voilà qui est convenu : nous sommes les deux termes extrêmes d'une même proposition ; vous êtes au sommet de l'échelle, je suis au dernier échelon ; vous voulez conserver, moi je voulais acquérir ; et comme vos amis me barraient le chemin, je suis devenu républicain, dès que j'eus compris que votre régime me permettrait de mourir caporal, après une vie d'homme de travail et d'humiliation. Je périrai à la peine, soit, mais les miens du moins prendront rang après moi, sans être contraints de tirer la révérence à toutes les platitudes. Cet antagonisme, c'est

ce qu'on nomme la question sociale, vue il est vrai sous un jour nouveau. Vous êtes honnête homme, Monsieur le comte, avouez que vos souffleurs politiques vous l'avaient faite plus noire. Sans rancune, d'ailleurs, Excellence ; vous avez pour vous la supériorité de la naissance, de la fortune, et la franc-maçonnerie cléricale ; moi j'ai l'avantage de la gaieté que m'inspirent les ficelles de vos amis politiques. Si ce sont là vos hommes d'Etat, Monseigneur, laissez-moi rire ; à leurs mesquines roueries, moi je préfère toujours un bon coup droit.

FIN.

